

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Projet de fédération politique pour l'Allemagne

Pour un comité intergouvernemental

Importance des consultations régulières entre le Dominion et les provinces

Les conférenciers d'Ottawa se sont dispersés sans se donner rendez-vous à une date précise. Ils n'ont nullement pourvu à la survivance du mécanisme de consultations intergouvernementales qui maintient entre eux de précieux contacts périodiques. Il faut regretter le sommeil, sinon la mort, de cet organisme, vital pour les relations fédérales-provinciales. Réclamons-en le rétablissement sous quelque forme.

La conférence d'Ottawa proprement dite était constituée des dix premiers ministres et de trois membres du gouvernement central. Les Dix siégeaient — du moins pendant les journées de huis clos — sous le nom anglais de Co-ordinating Committee, que l'on a traduit par "Comité d'orientation" ou "Comité de direction". Les autres délégués des divers gouvernements assistaient aux délibérations de ce Comité, sans droit de parole cependant. C'est ce Comité des Dix qui a retenu l'attention publique au cours des neuf derniers mois. Il s'est réuni à trois reprises depuis le mois d'août, moment de sa création; sa dernière assemblée, celle du 25 avril au 3 mai, la plus retentissante, s'est terminée par l'échec que l'on sait.

Ce haut comité avait confié à une commission économique de trente membres choisis par le Fédéral et les provinces le soin d'examiner les aspects techniques des propositions fédérales; cet organisme de recherches pratiques a tenu une vingtaine de réunions entre le début de décembre 1945 et la mi-janvier 1946. Il n'a présenté aucun rapport collectif mais ses membres ont communiqué leurs données à leurs gouvernements respectifs.

Ces organismes constituaient des bureaux d'échanges de vues et donnaient lieu à des rencontres personnelles dont le profit pour l'ensemble du pays n'échappe à personne. La Conférence intergouvernementale s'est séparée sans fixer le sort de ces comités; pourtant, leur importance est vitale.

Dans son mémoire du 25 avril, M. Duplessis proposait l'institution d'un organisme fédéral-provincial à fonction permanente. Il disait:

"De l'avis du gouvernement de la province de Québec, le pays a besoin de trois choses: la clarification et la délimitation précise des pouvoirs de taxation du gouvernement fédéral et des provinces, suivant l'esprit et la lettre de la constitution canadienne, c'est-à-dire en tenant compte du passé, du présent et du futur.

"Deuxièmement, la simplification de l'impôt public pour en diminuer le coût et en faciliter la perception.

"Troisièmement, la collaboration de tous les pouvoirs pour en arriver à la modération dans le domaine de l'im-

pôt et pour diminuer le fardeau imposé à un éternel oublié, le payeur de taxes."

A cette fin, M. Duplessis formulait cette proposition: "Ces trois qualités fondamentales peuvent se réaliser facilement en constituant un comité permanent composé des représentants attitrés des dix gouvernements du pays, étudiant et travaillant en véritables frères de la grande famille canadienne respectueuse et soucieuse des droits, prérogatives et libertés de chacun de ses membres."

Dans l'intervalle, on pourrait conclure une "convention temporaire, précise, claire et catégorique dont la durée serait déterminée en tenant compte et des besoins du Fédéral et des besoins des provinces mais fondée sur les bases mêmes de la constitution canadienne".

Le projet Duplessis est malheureusement resté sans écho pratique. A ce propos, M. Mackenzie King a paru entretenir l'idée que la décision des ministres qui se recrutent dans chacune des provinces représente l'opinion des contribuables provinciaux.

"Les propositions fédérales, disait-il, ne sont le fait ni du ministre des Finances, ni du ministre de la Justice, ni d'aucun des membres du gouvernement en particulier; elles sont plutôt le fruit d'une étude très approfondie de tous ceux qui composent mon ministère, lesquels représentent toutes les provinces du Canada; et nous avons tous consenti à ces propositions.

"Mais la grande difficulté devant laquelle nous sommes en présence réside dans le fait que, d'un côté, le gouvernement fédéral en bloc a donné son assentiment aux propositions, tandis que, d'autre part, les provinces sont loin de s'entendre sur aucune des propositions en discussion".

Suivant la conception de M. King, du fait que les ministres fédéraux sont choisis dans toutes les régions du pays, leurs décisions engagent d'une certaine façon les provinces.

Mais, par fonction, les ministres fédéraux obéissent au mouvement centripète; à l'action monopolisatrice qui est le propre de tous les gouvernements centraux. Sur les grandes questions de dépenses et d'engagements financiers, les provinces devraient avoir l'occasion de faire valoir leurs intérêts centrifuges bien légitimes par le moyen de consultations préalables avec le Dominion.

Un comité permanent fédéral-provincial sur le type mis de l'avant par M. Duplessis et quelques autres constituerait l'organisme nécessaire pour établir constamment un contrepoint salutaire.

13-V-46

Louis ROBILLARD

niste dans les affaires du gouvernement des Etats-Unis.

Il nous a souvent été donné dans le Devoir de reproduire et de commenter des extraits des chroniques de M. Sokolsky. Du race et, sauf erreur, de religion juive, M. Sokolsky, né en Russie, à Byalostock, est fils d'un père russe et d'une mère italienne. A ce qu'il a lui-même relaté dans ses chroniques, ces dernières années, il a longuement vécu dans un grand nombre de pays d'Europe et d'Asie autant que d'Amérique. Ses séjours dans la Chine d'avant 1939 paraissent avoir été particulièrement prolongés et c'est d'abandon-dance, chaque fois que l'occasion s'en présente, qu'il parle de ce vaste pays, de ses populations, de ses chefs politiques et militaires.

Depuis la guerre, M. Sokolsky est certainement l'un des journalistes non catholiques des Etats-Unis qui ont le mieux parlé, avec le plus de sympathie, du Pape et du Vatican. La décoration que lui décernent des catholiques de l'Etat de New-York n'a rien qui puisse étonner.

Emile BENOIST

Le carnet du grincheux

Des journaux qui sont en train de faire une réputation internationale à deux apaches et battent monnaie sur toute cette sanie font ensuite de vertueux commentaires sur la délinquance juvénile. C'est une sorte d'hypocrisie assez nauséabonde. Les chefs d'Etat dans leur gloire n'ont jamais eu la dime de publicité que l'on fait à deux voyous.

Deux pages à des gangsters, dix lignes au premier ministre et cinq aux graves débats sur les conférences qui vont régler le sort du monde d'ici vingt ans. C'est ainsi qu'on éduque et qu'on forme la bonne démocratie.

Les dépêches rapportent que des régiments de vieilles filles de tout le Royaume-Uni sont venues parader et protester au Trafalgar Square de Londres. Elles sont ensuite descendues sur Whitehall, puis sont allées haranguer le premier ministre à Downing Street. Elles réclament une pension pour vieilles demoiselles, à compter de 55 ans. Les manifestantes ont dit à M. Attlee: "Si nous n'obtenons pas ce que nous demandons, nous ferons de nous la pire nuisance qu'il soit possible à des femmes de faire."

Une pareille menace est plus grave que le problème hindou. M. Truman a des embarras avec la grève des mineurs. Mais plaignons M. Attlee.

13-V-46

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Rien de trop est un point dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

LA FONTAINE.

M. le commandeur Euclide Théoret

Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, a remis hier à M. le Commandeur Euclide Théoret les insignes de sa dignité dans l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

C'est à l'occasion de son jubilé d'or professionnel que le Souverain Pontife a ainsi voulu honorer le vétéran de l'industrie qui a rendu à d'innombrables gens tant de services et dont la vie est un bel exemple.

Nous joignons respectueusement nos modestes félicitations à l'hommage, qui est pour lui un si grand honneur, qu'apportent au vénérable jubilaire les autorités religieuses.

Messe pontificale de S. E. Mgr Scheffer

Ottawa, 13. (D.N.C.) — Au cours d'une imposante cérémonie, Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., évêque d'Isba et vicaire apostolique du Labrador, a célébré sa première messe pontificale en l'église Notre-Dame de Hull, où il était curé lors de sa nomination par le Saint-Père comme évêque.

Il était assisté du R.P. S. Laroche, O.M.I., qui le remplace comme curé. Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Paul Desjardins, principal de l'école normale de Hull et le R.P. Philippe Scheffer, O.M.I., frère de Son Excellence. Le R.P. J. Barnabé et le R.P. G. Couture agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et personnalités laïques assistaient à la cérémonie religieuse. Après un banquet, Son Exc. a reçu plusieurs paroissiens de Notre-Dame de Hull.

L'actualité

Un scandale

On pouvait difficilement trouver mieux plus heureux que le perroquet Charlot. Installé près de la fenêtre, dans une cage aux vastes proportions, il surveillait à la fois les mouvements de la rue, les agissements des gens de la maison. Sa maîtresse le comblait de gâteries. Charlot goûtait un bonheur sans mélange. La vie ne lui révélait que des charmes.

Sa captivité même ne lui causait aucun ennui. Il n'y voyait qu'une source de compensations. Nourri, logé, couvert, lavé, brosse, dorloté, vanté, couronné d'éloges, il ne désirait rien de plus. Il recevait également une instruction gratuite et obligatoire. Peu d'oiseaux en ce monde connaissent une bonne fortune.

Il n'en faut pas tant pour gonfler la tête d'un perroquet. Charlot n'y manquait pas. Il nourrissait un orgueil démesuré. Eût-elle été le fruit d'un être humain, sa suffisance lui aurait valu quelques bons coups de pied au derrière. Un oiseau reste toujours à l'abri de ces réactions.

Charlot parlait. Depuis près de vingt ans, il entretenait d'interminables conversations avec sa maîtresse. Son langage soigné ravissait les amies de la bonne dame. Comme récompense de sa distinction, Charlot s'entendait traiter à la journée longue de chérubin, chou doré, beau petit garçon, etc. On s'accordait toujours pour conclure que Charlot parlait comme un homme.

Charlot semblait particulièrement sensible à ce compliment. Sa ment sensibilité à ce compliment. A quoi sa nature du reste lui donnait droit. Mais un destin narquois l'avait condamné à la compagnie de sa maîtresse.

Un jour pourtant, Charlot se vit servi à souhât. Quelques neveux de sa maîtresse vinrent visiter leur tante. Il s'agissait de trois jeunes polites qui démontraient bientôt ce dont on les reconnaissait capables. Sans tarder, ils entreprirent de pousser à fond l'instruction de Charlot. Le vocabulaire du perroquet s'enrichit considérablement. Charlot débilitait jurons et propos grivois avec une aisance digne de plusieurs années d'expérience.

En se dévouant soudain, propriétaire de ce nouveau Ver-Veri, la maîtresse de Charlot ne s'en effraya pas. Au contraire. Elle en retirait même une certaine fierté. Encouragé, Charlot faisait des progrès étonnants. Par beau temps, on ouvrait la fenêtre, devant la cage. Et l'on entendit un mild Charlot de plus en plus martial siffler au passage des jolies filles, ce qui lui valut un succès extraordinaire.

"Hélas! Le malheur quitta le trop heureux perroquet. Du haut de son orgueil viril, Charlot tomba dans l'abjection. En nettoyant la cage un matin, sa maîtresse trouva un œuf, un œuf de perruche. Elle n'y comprit rien. Retiré dans un coin, Charlot se faisait savourer son humilité. Il lui semblait lire dans les

Jeux de la dame trompée la terrible accusation.

Depuis ce jour, Charlot s'appelle Charlotte. Il ou elle parle à peine et, bien sûr, il ou elle ne siffle plus au passage des jolies filles.

Ferrier CHARTIER

Bloc-notes

Jubilés de diamant et jubilé d'or

Trois jubilés sacerdotaux se célébreront d'ici quelques semaines dans le diocèse de Chicoutimi, les jubilés de diamant de Mgr Eugène Lapointe, P.A., ancien supérieur du séminaire de Chicoutimi, et de M. l'abbé Alexandre Maltais, originaire de Chicoutimi, qui fut professeur au séminaire de Sherbrooke pendant plus de quarante ans, maintenant retiré à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le jubilé d'or de M. le chanoine Louis-E. Tremblay, présentement curé de La Malbaie, après avoir été curé de plusieurs autres paroisses et avoir été missionnaire à l'île d'Anticosti et en différents endroits de la Côte Nord.

A Chicoutimi même, la carrière de Mgr Lapointe a été particulièrement fructueuse. Le vénérable jubilaire a passé les soixante années de sa vie sacerdotale au séminaire, à faire de l'enseignement, tout en s'occupant très activement d'action sociale et d'action catholique. Dès 1903, il fonda à Chicoutimi même la Fédération ouvrière du Nord, que l'on doit tenir comme l'ancêtre des Syndicats catholiques et nationaux d'aujourd'hui. En 1943, à l'occasion du quarantième anniversaire de cette fondation, l'Université de Montréal décernait à Mgr Lapointe le doctorat honorifique de sa Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

Les fêtes jubilaires n'auront lieu que dans quelques temps, fin de mai dans le cas de M. le chanoine Tremblay, en juin dans le cas de M. l'abbé Maltais et en août, dans le cas de Mgr Lapointe. Nous prions les vénérables jubilaires d'agréer par anticipation l'expression de nos hommages respectueux.

Tribunal de divorce

Au cours d'un tout récent débat à la Chambre des Communes sur la question du divorce, le ministre des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, et l'un de ses collègues de foi anglicane, M. J. Francis Bridges, ministre des Pêcheries, se sont opposés à la demande que le chef du parti de la C.C.F., M. J. J. Colwell, venait de faire dans le sens de l'établissement de tribunaux pour juger des causes de divorce dans la province de Québec.

M. Colwell avait fait sa demande en invoquant ce qu'il dit être les droits de la minorité des gens de la province de Québec qui ne sont pas de foi catholique. Une minorité souffrante dans toute province,

a-t-il dit, devrait avoir le droit de recourir au divorce si elle en éprouve le besoin et si le divorce ne viole pas ses propres convictions.

Etrange façon de poser la question. Il n'y a d'abord pas que la province de Québec qui refuse de reconnaître le principe du divorce et de se donner des tribunaux pour juger des affaires de divorce. La province de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la majorité des ressortissants est de foi protestante, est dans le même cas. De plus, faudrait-il reconnaître le principe que pose M. Colwell, sans son droit quant à de morale, les gens doivent avoir le droit d'agir comme ils l'entendent, à la condition que cela ne viole pas leurs convictions? Il faudrait alors permettre au groupe minoritaire que les Doukhobors constituent dans certaines provinces de l'Ouest le droit à la polygamie.

De même que le ministre de la Justice, M. Saint-Laurent, l'avait fait à l'occasion d'un débat antérieur, M. Fournier a nettement pris attitude: Opposé en principe au divorce, il fera tout en son pouvoir pour rendre le divorce le plus difficile possible.

M. Bridges, anglican, dit qu'il appartient à une église qui ne permet pas aux divorcés de se remarier. Il tient que la province de Québec est parfaitement dans son droit quand elle refuse d'établir des tribunaux de divorce.

M. Duplessis parle

Ce droit de la province de Québec, M. Maurice Duplessis l'a très justement revendiqué à son tour quand, en réponse à un journaliste du Standard qui l'interrogeait à propos du discours de M. Colwell, il a dit: Cette question (celle de l'établissement de tribunaux de divorce) tombe sous la juridiction de la province de Québec et la province de Québec est fondamentalement, traditionnellement, définitivement et irrévocablement contre le divorce.

Pour ce qui est de la province de Québec, M. Duplessis ne pouvait dire plus juste.

A cela, on peut ajouter que les catholiques de partout, non seulement de la province de Québec, mais de tout le Canada et du monde entier, ne peuvent pas se pas rejeter le principe du divorce. Et au Canada, la minorité catholique n'est-elle pas une minorité importante?

George Sokolsky

Les vétérans catholiques de la guerre dans l'Etat de New-York viennent de tenir un congrès de trois jours, à New-York même, hôtel Pennsylvania, au cours duquel ils ont remis un diplôme et une médaille à trois journalistes en vue de la presse des Etats-Unis: M. George Sokolsky, chroniqueur du New-York Sun, M. Howard Rushmore, du Journal-American, et M. Frederick Woltman, du World-Telegram. Dans le cas de M. Sokolsky, la citation mentionne le combat constant qu'il a livré contre l'infiltration commu-

L'échec de la conférence de Simla

Les vues divergentes du Congrès panindien et de la Ligue musulmane sur l'indépendance de l'Inde — Le Pape et les élections italiennes

La conférence tenue à Simla la semaine dernière entre la délégation anglaise et les chefs des deux principaux partis politiques de l'Inde a échoué. Les trois ministres britanniques avaient préparé cette semaine de discussion collective par des conférences préliminaires qui avaient duré six semaines. Les entretiens de Simla ont pris fin hier par la publication de deux communiqués, l'un par les délégués anglais, et l'autre conjointement par les trois ministres anglais et les chefs des deux partis indiens.

Le communiqué conjoint dit qu'il serait inutile de poursuivre davantage les discussions et que la conférence doit en conséquence prendre fin. Celui des ministres anglais admet que la conférence n'a produit aucun accord, mais ajoute que cet échec ne met pas fin à la mission anglaise; les délégués de Londres annoncent qu'ils vont retourner à la Nouvelle-Delhi et qu'ils y publieront dans quelques jours une déclaration sur la prochaine étape des négociations.

L'échec de la conférence vient du conflit entre les deux groupes indiens: le parti du Congrès panindien et la Ligue musulmane. Même une conversation entre les chefs des deux délégations, M. Nehru, président-élu du Congrès, et M. Jinnah, président de la Ligue, n'a pu atténuer les divergences de vues. Cette conférence a eu lieu au chalet d'été de lord Wavell, sur une montagne voisine de la capitale, et cela pour éviter la grande chaleur qui sévit dans la ville. M. Nehru, qui est parti le dernier de sa délégation hier soir, a dit aux journalistes que les négociations se continuent sans cesse, mais que cette conférence est terminée.

L'INDE UNIE OU DIVISEE

Les deux partis veulent l'indépendance complète du pays. Si l'Angleterre, après la Grande Guerre I, avait tenu ses promesses d'autonomie, il aurait probablement été possible alors d'obtenir la coopération des principaux éléments pour une formule comme celle du Dominion. Des auteurs pensent même que la chose aurait réussi en 1935, par l'établissement d'un gouvernement fédéral laissant une autonomie prononcée aux provinces. Mais depuis les opinions ont évolué, surtout pendant la dernière guerre. Aujourd'hui, les chefs de l'Inde ne veulent rien moins que l'indépendance absolue.

Mais l'accord finit là. Le Congrès panindien veut faire de l'Inde un Etat plus ou moins centralisé, mais unifié; tandis que la Ligue musulmane veut obtenir pour le groupe qu'elle représente un Etat particulier au sein de l'Inde: le Pakistan. C'est là-dessus que depuis quelques années échouent toutes les tentatives de règlement du problème indien.

Les Musulmans représentaient au recensement de 1941 une population de 92,000,000, et du point de vue du nombre leur réclamation à l'autonomie semble justifiée. Mais leur distribution géographique complique grandement le problème, car ils sont plus ou moins disséminés par tout le pays où dominent les Hindous, qui étaient en 1941 206,000,000. Les Musulmans l'emportent cependant dans plusieurs provinces, et les récentes élections provinciales ont démontré que la Ligue peut prétendre représenter l'immense majorité du groupe. Toutefois, même dans les provinces à majorité musulmane, il arrive que la Ligue ne puisse pas disposer d'une majorité absolue dans le gouvernement.

C'est au nom de toute la communauté musulmane que la Ligue réclame l'autonomie, mais en fait elle prétend affirmer ce droit par l'autonomie des régions où les Musulmans constituent la majorité.

LE PAKISTAN

La carte de l'Inde représente un triangle assez irrégulier. Les Musulmans sont surtout groupés dans le nord, mais ils ne forment la majorité que dans quelques provinces. Même en prenant le projet de la Ligue, le Pakistan ne formerait pas un territoire continu; il y aurait un Pakistan du nord-ouest, et un autre dans le nord-est.

La moitié la plus considérable, dans le nord-ouest, comprendrait les provinces de Punjab, de Sind et l'Etat de Baloutchistan. Il faudrait peut-être en exclure une partie du Punjab, l'Ambala, où les Musulmans sont à peine plus du tiers. La moitié nord-est comprendrait le Bengale et l'Assam. Du Bengale il faudrait soustraire la région de Burdwan, où il y a plus de 8,000,000 d'Hindous contre environ 1,500,000 Musulmans. L'Assam n'est pas vraiment une province musulmane, puisque les Hindous y forment les deux tiers de la population, mais cette région étant à l'extrémité nord-ouest du pays, elle se trouverait complètement isolée du reste des provinces hindoues par le Bengale; dans l'ensemble du Bengale et de l'Assam, les Musulmans auraient une majorité.

Dans ce double Pakistan, les Musulmans représenteraient environ 60% de la population. Comme la Ligue n'obtient l'appui que de 80% des Musulmans, il est difficile d'affirmer que même dans ces zones limitées l'opinion publique soit vraiment favorable à l'établissement d'un Etat distinct. Mais il serait tout aussi faux d'affirmer le contraire, parce que le Congrès est loin d'avoir de son côté la totalité des Hindous, car dans ce conflit entre deux religions, et pour ainsi dire deux civilisations qui s'opposent dans tous les domaines, il existe d'autres rivalités. Au sein du groupe hindou les 49,000,000 d'intouchables ont tendance à réagir contre les autres castes.

Ce problème se complique encore de la double organisation politique du pays. Ce qu'on appelle l'Inde britannique est formé des provinces placées sous le gouvernement du vice-roi, par opposition aux Etats indiens, sous l'autorité des princes. L'Inde britannique

représente 55% du territoire et 76% de la population; le reste se répartit entre 562 Etats d'importance très inégale. La Ligue n'a pas encore pris position officiellement au sujet des nombreux Etats qui se trouvent dans les zones qu'elle réclame; il y a là notamment l'important Etat de Cachemire, qui a une population de 4,000,000 dont 76% sont musulmans, mais dont le prince est hindou; et un petit Etat où la majorité est de religion sikh. Sous ces données très générales les problèmes particuliers sont légion; l'un des plus brûlants est le projet de la Ligue d'obtenir comme territoire du Pakistan un corridor de quelque 600 milles de longueur qui réunirait les deux parties de l'Etat projeté, et qui passerait à travers des provinces hindoues.

La rivalité entre le Congrès et la Ligue a atteint une acuité dangereuse, car chaque groupe promet à l'autre la guerre civile s'il ne cède pas. Quelle que soit la solution adoptée, les diverses régions ou provinces, devront sans doute garder une autonomie prononcée et il y aura partout des minorités plus ou moins importantes. Le gouvernement Attlee, héritier du programme du parti travailliste qui réclamait vigoureusement l'autonomie de l'Inde quand il était dans l'opposition, a accédé en principe à la demande d'indépendance. Mais l'Angleterre se considère responsable de l'ordre dans cette partie du monde, et elle ne lâchera pas prise tant que les deux principaux éléments du pays ne s'entendent pas mieux. Ils ne s'entendent que contre l'Angleterre, et l'attitude actuelle de Londres ne manque pas d'habileté; les Anglais offrent peut-être aussi facilement l'indépendance parce qu'ils croient que les Indiens ne s'entendent pas. D'autre part, une partie de l'opinion indienne craint les entreprises soviétiques, ce qui permettrait peut-être à l'Angleterre de maintenir en partie ses positions si Hindous et Musulmans en venaient à un compromis. Dans l'éventualité d'un tel compromis les Anglais ne demanderaient pas mieux que de jouer le rôle d'arbitres.

LES QUATRE

Pendant qu'à New-York, le premier ministre Giral du "gouvernement républicain espagnol", se prépare à témoigner devant le sous-comité du Conseil de Sécurité qui enquête sur le régime Franco, les ministres des Quatre poursuivent à Paris leurs discussions sur le traité de paix italien. Il reste des difficultés à résoudre pour les colonies et les réparations, mais l'entente semble plus facile que la semaine dernière, sur ces deux points; cependant la question de Trieste demeure insoluble, M. Molotov insistant pour que ce port aille à la Yougoslavie tandis que MM. Byrnes, Bevin et Bidault veulent qu'il reste à l'Italie.

Au sujet des réparations, M. Byrnes a fait une concession; il a offert de permettre à la Russie \$100,000,000 d'indemnité pourvu que cela soit pris à même la marine marchande, les navires de guerre, le surplus de matériel industriel et des biens italiens dans les Balkans. D'autre part la Russie a abandonné ses visées sur la tutelle de la Tripolitaine, mais c'est maintenant l'Angleterre qui complique la solution du problème des colonies car elle demande la tutelle sur la Cyrénaïque. L'empereur d'Ethiopie doit présenter cette semaine une demande pour la tutelle de son pays sur une partie de l'Erythrée.

En Italie, la campagne électorale se poursuit en vue des élections et du plébiscite du 2 juin. Le Pape Pie XII a profité hier d'une allocation devant un groupe d'Action catholique de jeunes filles pour leur donner, et par elles à toute la population du pays, des conseils sur le vote. Il a dit que le vote n'est pas seulement un droit mais un devoir, et que dans l'exercice de ce devoir, les catholiques ont l'obligation de voter seulement pour des candidats ou pour la liste des candidats qui offrent, non des promesses vagues et ambiguës, mais des garanties sûres qu'ils respecteront les droits de Dieu et de la religion. Les communistes et les socialistes italiens s'efforcent de convaincre la population qu'ils sont bien disposés envers la religion, et dans les circonstances les paroles du Souverain Pontife prennent un sens bien particulier, même s'il n'a désigné nommément aucun groupe.

Après une nouvelle tentative d'accord sur le traité de paix italien, les Quatre doivent aujourd'hui étudier le projet de la France au sujet de l'ouest de l'Allemagne. MM. Bevin et Byrnes, qui s'opposent à la séparation politique complète de la Ruhr du reste du Reich, proposeraient comme compromis une fédération allemande avec contrôle économique international de la Ruhr. Dans les milieux français on dit qu'une telle solution serait acceptable pourvu que les Etats allemands fédérés ne soient pas sous le contrôle complet d'une autorité allemande centralisée à Berlin; et que de plus l'acceptation de la France dépendrait de la façon dont serait organisé le contrôle économique de cette région industrielle. Les Français ont bien accueilli le projet de pacte de M. Byrnes pour le contrôle du désarmement de l'Allemagne pendant 25 ans, mais ils le jugent insuffisant parce qu'il ne vaudrait que tant que les Quatre resteraient parfaitement d'accord.

La France a payé cher l'expérience de 1919, et ne saurait plus se contenter de pactes et de promesses, d'autant plus que l'accord des vainqueurs semble bier précaire. Raison de plus pour les Français de s'employer à ce que le traité imposé à l'Allemagne puisse être accepté par le pays; si l'on en fait un instrument de vengeance qui perpétue des griefs, il n'y a pas de doute qu'un jour ou l'autre les Allemands tenteront de le briser comme ils l'ont fait pour le traité de Versailles. — Paul SAURIOI

13-V-46

Priorités suspendues pour les automobiles

Le nombre des certificats dépasse de beaucoup la livraison domestique — Jusqu'au 30 avril

Ottawa, 13 (D.N.C.) — A cause de la baisse continue dans la distribution et la livraison des véhicules automobiles et du grand nombre de certificats de priorité émis jusqu'au 30 avril, le régisseur des véhicules automobiles a suspendu l'émission des certificats jusqu'au 1er juin 1946.

"Il existe une situation telle que le nombre total des certificats de priorité émis dépasse de beaucoup la livraison domestique des véhicules automobiles aux vendeurs et, afin d'établir un juste équilibre entre l'approvisionnement et la demande, on a décidé de prendre cette mesure."

Les demandes à tous les bureaux locaux du rationnement des véhicules automobiles pour des certificats de priorité, durant le reste du mois de mai, seront traitées de la manière régulière et les demandeurs qui n'y ont pas droit en seront avisés.

Au mois d'avril, on a accordé 14,972 certificats à des acheteurs éventuels, mais durant ce même mois 6,775 véhicules seulement furent expédiés par les fabricants aux marchands canadiens.

NAISSANCE

LEBLANC — A Montréal, le 8 mai 1946, à M. et Mme Alexandre LeBlanc, née Rioux (Stéphane), une fille baptisée Marie-Françoise.

Avis de décès

DESFORGES — A Montréal, le 12 mai 1946, à l'âge de 62 ans, est décédé Mlle Marie-Louise Desforges, fille de M. et Mme Pierre Desforges, demeurant à 314, carré St-Louis.

Les livraisons de camions accusent un retard sur la demande de priorité. Du 1er septembre au 30 avril 1946, il y a eu 29,880 certificats et 15,725 expéditions.

Réunions-Conférences

LUNDI 13 MAI
THE CANADIAN GEOGRAPHICAL SOCIETY — A 8 h. 30, à la salle Moyle de l'Université McGill, conférence du colonel J. T. Wilson sur "L'Exercice Musk-Ox".

MARDI 14 MAI
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE — A 8 h. 30, à la salle du Monument National.

La température

13 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 heures cet avant-midi, par le bureau météorologique de Dorval:

Région de Montréal: Beau, nuageux ce soir, averse demain. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 42 et 60.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau aujourd'hui, nuageux ce soir avec averse demain. Beau demain soir. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa: 45 et 58; dans les Laurentides, 38 et 52.

Régions de Québec et de Sherbrooke: Nuageux, puis clair ce soir, nuageux demain avec averse. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 36 et 60; à Sherbrooke, 37 et 63.

Région de St-Maurice: Nuageux, clair ce soir. Couvert demain avec pluie. Vents du ouest. Minimum ce soir et maximum demain: 36 et 50.

Région du lac St-Jean: Nuageux puis couvert avec pluie intermittente. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi: 30 et 50.

Région de Baie Comeau: Couvert, puis clair tard cet après-midi. Nuageux avec pluie demain après-midi. Clair dans la soirée. Vents du ouest. Minimum ce soir et maximum demain: 37 et 59.

Bais des Chaleurs et Gaspé: Nuageux puis clair ce soir, beau demain. Côte nord: Couvert avec averse. Peu de changement dans la température.

Le rôle des traducteurs

Ottawa, 13 (D.N.C.) — "C'est à des associations comme la vôtre que revient l'honneur d'établir, entre la civilisation française et la civilisation anglaise qui présideur chez nous à la destinée de la nation, ce commerce national de l'esprit qui seul peut amener l'unité nationale canadienne".

M. Chevrier a souligné tout d'abord que les traducteurs fédéraux occupent dans l'administration du pays une place unique. La traduction, dit-il, est un art difficile. Il ne s'agit pas seulement de traduire un mot anglais par un mot français, ou encore, une forme française par une forme anglaise. Il faut posséder le génie de deux langues, et rendre dans un français convenable la pensée même de l'auteur.

En se groupant comme ils le font pour constituer la société dont nous célébrons le 25e anniversaire, les traducteurs fédéraux ont entrepris une oeuvre que nous ne saurions trop encourager. Et il a ajouté que le travail accompli par le passé par les traducteurs est un garant du succès pour l'avenir.

Avez-vous des livres de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

"La Revue Dominicaine"

Marguerite Tremblay: Du blanc et du noir. Sur toutes les misères humaines se lève avec renouveau du printemps le mois de Marie.

Joseph Dandurand: Le chemin de l'usine prends encore le dimanche. Que les génies qui ont inventé le mouvement perpétuel de l'usine fassent un nouvel effort pour le suspendre au moins un jour sur sept: le dimanche.

Charles Pichon: L'actualité de la messe. Les symboles attend un symbole catholique et orthodoxe, en particulier celle de la messe. Ils forment aussi le fond de la poésie moderne, la plus belle littérature profane leur doit sans mesure.

André Paix: Poésie et symboles. Une vue panoramique du symbolisme et de ses principaux représentants à travers les âges. Dans les religions, au Moyen Âge avec Dante, au temps de la Réforme avec le Paradis Lost, en Espagne dans l'art religieux, chez les romantiques du XVIIIe siècle, etc., le symbolisme alimente la liturgie, la poésie, le théâtre, la musique, la littérature. Avec Claudel et Valéry, le symbolisme attend un symbole.

Gérard Bergeron: Les deux guerres mondiales. Rechercher les différences stratégiques et tactiques de la guerre de 1914 et de la guerre totale de 1939 est le but le plus intéressant de ce livre. Il est instructif et de lecture agréable.

Rita Leclerc: "Pour une authentique et claire pensée chrétienne". L'esprit des livres. Au comptoir: \$0.30, par la poste: \$0.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Sainte-Jeanne d'Arc à Québec

Québec, 13 (D.N.C.). — Les autorités religieuses, civiles et militaires se sont jointes aux Français de Québec pour célébrer avec éclat cette année encore la fête de sainte Jeanne d'Arc. Une messe fut célébrée en l'église St-Coeur de Marie par Mgr Alphonse-Marie Parent, C.S., secrétaire général de l'Université Laval, et il y eut ensuite une courte manifestation au monument de Jeanne d'Arc sur les Plaines d'Abraham, où des couronnes furent déposées.

Seize nouveaux diplômés

Ottawa, 13 (D.N.C.) — A un déjeuner de l'école sociale populaire de Hull servi samedi à la hourse du travail, le R. P. L. Courchesne, O.M.I., aumônier des catholiques, a proclamé les noms des seize nouveaux diplômés de 1945-46, qui viennent s'ajouter aux douze qui furent en 1944-45, la première année de fonctionnement de l'école.

Les diplômés de cette année sont: en sociologie et en coopération, M. l'abbé J.-Émile Martin, de Ste-Rose de Lima, M. Philippe Dubois, d'Ottawa, Mlle Pauline Beaudry, M. J.-E. Brochu, M. Gérard Gosselin, Mlle Irène Lafrance, Mlle Gabrielle Larose, M. Aurélien Lavigne, M. Armand Morin, Mlle Anne-Marie Morancy, M. Paul-Émile Tremblay, Mlle Marie-Ella Pigeon, M. Gaëtan Schling. En coopération: Mlle Claire Baudry, M. J.-A. Lafrenière. Certificat d'étude en sociologie, Mlle Rolande Portier.

Honneur pour un Canadien français

Québec, 13 (D.N.C.) — Un grand honneur vient d'être conféré à M. Jean Pouliot, fils de M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des sciences de Laval. Nous apprenons que ce jeune gradué de 22 ans, à l'Université Laval, a été choisi seul pour représenter le Canada à une expédition spéciale de savants européens chargés d'effectuer des recherches en France, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Hollande.

M. Jean Pouliot vient d'arriver de Yellowknife, où durant trois mois, il a fait d'importantes et fructueuses recherches au sujet de l'expédition Muskox. Il part ce soir sur le Queen Mary avec le titre d'investigateur scientifique. Il a été honnorié durant tout son séjour en Europe.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a ouvert, hier soir, à Worcester, Mass., son 16e congrès quinquennal. Le gouverneur d'oreux du maire de la ville, de l'état, invités de l'extérieur dont Mgr Chevalier et l'abbé P.-E. Gosselin, lequel représente le Comité Permanent de la Survivance française, y assistent. Le congrès durera plusieurs jours. L'Union Saint-Jean-Baptiste est l'une des plus puissantes sociétés de langue française du continent. Elle a déjà réalisé de grandes et fructueuses entreprises. Nous lui souhaitons un avenir de plus en plus fécond.

Jeunesse du Québec

par Gérard LEMIEUX
Le problème des jeunes est à l'ordre du jour. Tous les responsables doivent s'y intéresser. Cette brochure, qui est le bilan d'une génération, pose, à la lumière des principes chrétiens, le problème de la jeunesse du Québec, et le situe clairement dans le grand tout social.

Au comptoir: 0.25; par la poste: 0.28. Service de Librairie du "Devoir".

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 est, STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1785-1787

LA SCIENCE en S'AMUSANT par le Professeur ZIP
Physique, chimie, électricité et trucs divers
UN LIVRE UNIQUE!

LA SCIENCE en S'AMUSANT par le Professeur ZIP
Jeunes et vieux trouveront beaucoup de plaisir à réaliser les expériences et les trucs de ce recueil. N'importe qui peut s'en servir n'importe où. N'attendez pas! Commandez-le immédiatement. Vous y trouverez à coup sûr LA SCIENCE EN S'AMUSANT.

La faculté des sciences sociales

Rôle et but de l'école du service social

Québec, 13 (D.N.C.) — Dans une conférence prononcée hier soir devant les membres de la Société St-Vincent de Paul de Québec, Mgr Ferdinand Vandy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, a défini le rôle et le but de la Faculté universitaire des sciences sociales, et particulièrement de l'école du service social.

Le conférencier a été présenté aux membres par M. le juge Thomas Tremblay, président du conseil général de la Société St-Vincent de Paul. La Faculté des sciences sociales, de dire Mgr Vandy, a pour but l'organisation sociale de la charité chrétienne. "Aimer son prochain, c'est lui vouloir du bien, en soulageant ses besoins et ses misères. Les temps changent, les besoins augmentent, de nouvelles misères et de nouvelles souffrances viennent sans cesse s'abattre sur notre prochain moins fortuné; il faut donc que la charité trouve des formes nouvelles, pour toujours être à la hauteur de son but."

Service des signaux

Profondeur de l'eau, port de Montréal, 35'11". Hauteur de l'eau, en saut de zéro, Sorrel, 3".

MONTREAL EN MONTANT

LACHINE 5 — Clair, nord-ouest. Descendant 2.05 a.m. hier. "J.N. MacWaters", 2.30 p.m. "Consolide Hall", 2.50 a.m. ce matin. "P.H. Brown", 3.50 a.m. "Geo. L. Eaton", 4.35 a.m. "J.O. McKellar", 5.50 a.m. "Scott Misener", 7.20 a.m. "City of Kingston", 7.10 a.m. hier. "City of Toronto", 7.45 a.m. "R.S. Misener", 8.25 a.m. "P.G. Campbell", 8.50 a.m. "Cyclochief", 10.40 a.m. "Lakeshore", 11.10 a.m. "Otago", 12.10 p.m. "L.J. Misener", 1 p.m. "Berliner", 1.15 p.m. "Mondco", 1.50 p.m. "Selkirk", Montant 1.30 a.m. ce matin. "P.G. Campbell", 3.10 a.m. "Britannic".

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A.L. DUPONT LITE
AMUBLEMENT COMPLET DE MAISON
4025 EST STE-CATHERINE - AM 2111

N'attendez pas
Consultez nos experts ou expertes pour un ajustement parfait de
ceinture abdominale ou corset avec coussins
Spécialement confectionnés pour troubles d'estomac.
C. MARTIN Enr'g.
Corinne MARTIN, prop.
Un seul studio — Aucune succursale
48, RUE CRAIG E.
Dépt 34, Montréal — HA. 3727

LA SCIENCE en S'AMUSANT par le Professeur ZIP
Physique, chimie, électricité et trucs divers
UN LIVRE UNIQUE!
Jeunes et vieux trouveront beaucoup de plaisir à réaliser les expériences et les trucs de ce recueil. N'importe qui peut s'en servir n'importe où. N'attendez pas! Commandez-le immédiatement. Vous y trouverez à coup sûr LA SCIENCE EN S'AMUSANT.

No 3, montant 6.20 a.m. "Maplebranch", arrivés montant 11.45 a.m. "Jean Brillant", 3.35 p.m. "Rimouski", descendant 1.45 a.m. "Fryxos II", 8.45 a.m. "Dalwarick", hier midi. "Bulcarrier", 2.25 p.m. "Herdis", 4.55 p.m. "J.H. Price", 6.55 p.m. "Empire Asquith", 7.30 p.m. "Fort Hen Ley", 8.10 p.m. "Baldwood Park", 9.25 p.m. "Empire Macflea", arrivé descendant hier 6 p.m. "Quinnette".

GOLFE

ST-JEAN D'ORLEANS, 14 — Clair, sud-ouest.
LE AUX GRUES, 31 — Clair, calme.
CAP BAUMON, 52 — Nuageux nord-est. Montant 7.20 a.m. "Au Cap à l'Oie", "Manchester City", descendant 9 a.m. "Cheyenne", 7.30 p.m. hier. "Jean Brillant", 9 p.m. "Bulcarrier".

POINTE NOIRE 103 — Nuageux, calme.
POINTE AU PERE, 158 — Pluie, nord-est. Montant 8 a.m. "Bialrapy", 75 milles à l'est. 9.30 p.m. hier. "Vignes", descendant 8.25 a.m. ce matin. "Herdis", 4.15 p.m. hier. "Vaaholm".
MATANE, 202 — Brume épaisse, fort nord-est.
RIVIERE A LA MARTRE, 263 — Montant 5 p.m. hier. "Eglin" et "La Gaspéenne".
POINTE RENOUVEE, 330 — Pluie, calme. Montant 2.30 p.m. hier. "Dun Emilia", 250 milles à l'est.
CAP DES BOSIERS, 354 — Forte pluie, fort nord-est. Descendant 7 a.m. Remorqueur et Bateau.

POINTE ESCUMINAC, 466 — Incertain.
POINTE DES MONTS, 220 — Brumeux, nord-est.
ANTICOSTI, POINTE OUEST, 332 — Pluie, nord-est.
POINTE DE L'EST, 444 — Nuageux, est.
POINT TUPPER, 531 — Pluie, sud. 1.05 a.m. "Sydney Nord", 571 — Montant 1.05 a.m. "Coulmore", au large de Cap Ray. Montant 9.50 a.m. hier. "Boonsfield", 60 milles au nord. 10.55 a.m. hier. "Harper", 150 milles à l'est.

CAPE RACE, 835 — Montant hier 8 a.m. "Calmvalons", 360 milles nord-est. 10.40 a.m. hier. "Sempie Mar Alpin", 15 milles au nord. 9.15 a.m. hier. "Birdsvon", 48.25 nord. 45.00 ouest. 1.15 p.m. "Dagmar Salem", 170 milles au nord. 4.35 p.m. "Baron Ramzey".
P. AMOURE, 678 — Brumeux, calme. 2 banquises.

CASCADES, 21 — Clair, nord-ouest. Descendant 2.05 a.m. hier. "J.N. MacWaters", 2.30 p.m. "Consolide Hall", 2.50 a.m. ce matin. "P.H. Brown", 3.50 a.m. "Geo. L. Eaton", 4.35 a.m. "J.O. McKellar", 5.50 a.m. "Scott Misener", 7.20 a.m. "City of Kingston", 7.10 a.m. hier. "City of Toronto", 7.45 a.m. "R.S. Misener", 8.25 a.m. "P.G. Campbell", 8.50 a.m. "Cyclochief", 10.40 a.m. "Lakeshore", 11.10 a.m. "Otago", 12.10 p.m. "L.J. Misener", 1 p.m. "Berliner", 1.15 p.m. "Mondco", 1.50 p.m. "Selkirk", Montant 1.30 a.m. ce matin. "P.G. Campbell", 3.10 a.m. "Britannic".

CORNWALL, 62 — Clair, ouest. Montant 4.20 a.m. "Dania".
DICKINSONS, 72 — Clair, ouest. Descendant 3.35 a.m. "J.B. Richards", Montant 3.40 a.m. "Trankake".
GALOPES, 90 — Clair, nord-ouest. Hauteur de l'eau 19'. Descendant 5.30 a.m. "Redwood", 6.05 a.m. "C.H. Houston", Montant 12.10 a.m. "Redioud", 3.20 a.m. "Kinmount", 3.05 a.m. "Kenora", 1.20 a.m. hier. "King Doc", 2.30 a.m. "P. Wilkinson", 4.40 p.m. "City of Windsor", 5.15 p.m. "Grainmote", 7.08 p.m. "Trenora", 8.15 p.m. "Canadian".

P. WELLES, 298 — Descendant, 1.15 a.m. "J.P. Burke", 3.40 p.m. "Transjiv", 10.25 p.m. hier. "Monaloo", 7.45 p.m. "W.B. Reynolds", 11.45 p.m. "J.J. Rammacher", et "J.A. France", Montant 2.30 a.m. ce matin. "P. Wilkinson", hier 5.30 p.m. "Win-

doc", descendant 4 a.m. "Algoosel", 5 a.m. "Talaralie", 1.30 a.m. hier. "C. Tribune", 2 p.m. "Collingwood", 2.30 p.m. "Algoon", 4.35 p.m. "Asinibolia", 5.40 p.m. "Starbuck", 7.20 p.m. "Winnipeg", 8 p.m. "V. Bennett", 8.15 p.m. "Fertie", 11.50 p.m. "Sioux", Montant 5.30 a.m. ce matin. "Imperoy", 4.15 a.m. "Mathewston", 5.20 a.m. "Saskatoon", 3.30 p.m. hier. "7.35 p.m.", "Caseo", 9.20 p.m. "Ilcoolite", 9.25 p.m. "Poplar Branch", 9.25 p.m. "St-Maurice", 9.29 — Clair, sud-

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES A VOIRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

Bientôt...
EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR:
UN CÉLÈBRE PRODUIT FRANÇAIS
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang. L'eau minérale naturelle Vitel Grande Source, due à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels. Elle est renommée dans le monde entier et recommandée par les médecins. Toutes pharmacies.
Agent général: J.-Alfred Ouellet, Montréal
EAU MINÉRALE NATURELLE
VITTEL GRANDE SOURCE

P. COLBORNE, 322 — Clair, sud-ouest. Descendant 4 a.m. "Algoosel", 5 a.m. "Talaralie", 1.30 a.m. hier. "C. Tribune", 2 p.m. "Collingwood", 2.30 p.m. "Algoon", 4.35 p.m. "Asinibolia", 5.40 p.m. "Starbuck", 7.20 p.m. "Winnipeg", 8 p.m. "V. Bennett", 8.15 p.m. "Fertie", 11.50 p.m. "Sioux", Montant 5.30 a.m. ce matin. "Imperoy", 4.15 a.m. "Mathewston", 5.20 a.m. "Saskatoon", 3.30 p.m. hier. "7.35 p.m.", "Caseo", 9.20 p.m. "Ilcoolite", 9.25 p.m. "Poplar Branch", 9.25 p.m. "St-Maurice", 9.29 — Clair, sud-

CALENDRIER

Se mois MAI 1946
Demain: MARDI 14 MAI 1946
5. PACOME, solitaire.
Lever du soleil, à 4 h. 21.
Coucher du soleil, à 8 h. 22.
Lever de la lune, à 5 h. 39.
Coucher de la lune, à 11 h. 14.
Nouvelle Lune, le 1, à 8 h. 16m. du matin.
Premier Quartier, le 3, à 9 h. 13m. du matin.
Pleine Lune, le 5, à 9 h. 52m. du soir.
Dernier Quartier, le 23, à 11 h. 2m. du soir.
Nouvelle Lune, le 30, à 3 h. 49 du soir.

Table of the month of May 1946 with days of the week and numbers 1-31.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie Canadienne (à responsabilité limitée) distributeur-néerlandais — Georges Pelletier directeur-gérant.
La Canadian Press est autorisée à faire emploi pour impression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées au "Devoir" sont également réservés.

Autorisé en vertu d'ordonnance de la cour supérieure de justice en matière de presse, sous le no 1000.

LE C.A.R.C. VOUS OFFRE
... UN BEL AVENIR
L'EMPLOI: Nombre de métiers du service sédentaire, mécaniciens de moteurs d'avion, mécaniciens monteurs d'avion, armuriers, téléphonistes, photographes, commis, cuisiniers et autres, offrent d'excellents débouchés pour la jeunesse. Dans certains métiers, la formation professionnelle est prévue; mais dans tous, le travail ardu et la compétence ouvrent des perspectives d'avancement. Les postulants qui ne justifient d'aucun service militaire antérieur, doivent avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans.
LA SOLDE: Pour les sous-officiers et hommes de troupe, la solde de base mensuelle, plus les indemnités de subsistance, varie entre \$95, dans le cas d'un aviateur de 2e classe, et \$188, dans celui d'un sous-officier breveté de 1ère classe; supplément de solde attaché à la compétence professionnelle et augmentation de solde après trois ans de service à l'importe quel grade; indemnité de mariage, \$20 par mois; uniformes, soins médicaux et dentaires gratuits.
LA PENSION: Revenu viager après 20 ans ou plus de service; pensions ou gratifications dans le cas de libération antérieure pour raison d'ordre médical; pensions ou gratifications à la veuve ou aux enfants en cas de décès pendant le séjour sous les drapeaux.
PRÉFÉRENCE AUX ANCIENS COMBATTANTS: Parmi les postulants, les anciens combattants auront la préférence; s'ils sont acceptés, ils le seront au grade détenu lors de leur libération, ou encore au grade le plus élevé, selon que le permettent les cadres établis. Le service antérieur entrera en ligne de compte pour l'avancement et la pension.
PÉRIODES DE SERVICE: Les postulants acceptés s'engagent dans l'aviation intermédiaire qui cessera d'exister le 30 septembre 1947, ou avant cette date. S'ils réunissent les conditions requises de bonne conduite, de compétence professionnelle et d'aptitude physique, ces aviateurs pourront s'engager dans l'aviation régulière pour une période de cinq ans et, subséquemment, pour d'autres périodes de cinq ans.
OU S'ADRESSER: Adressez-vous aux quartiers-généraux de la légion aérienne du C.A.R.C., à Trenton, Ont.
SERVICE SIGNIFIE SÉCURITÉ
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE POUR L'AIR
Ottawa, Canada
Hon. Colin Gibson, Ministre
H. F. Gordon, Sous-ministre

3 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sous Montréal et la banlieue) \$6.00
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 13 MAI 1946

Demain: AVERSES

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 52;
Minimum, 40.
Même date l'an dernier, 40.
Même date l'an d'après, 40.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.60; 11 h. a.m., 29.65; midi, 29.70.

Un magnifique hommage au chanoine L. Groulx

La Société du Bon Parler français célèbre ses "trente ans" d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université de Montréal

Il y a trente ans, le chanoine Lionel Groulx commençait d'enseigner l'histoire du Canada à l'Université de Montréal. De professeur consciencieux, l'historien amoureux de sa tâche, il est devenu pendant ces trente ans, les meilleurs esprits du Canada français s'accordent à le reconnaître, le grand éducateur de la nation.

L'hommage que rendait hier soir au chanoine Groulx la Société du Bon Parler français, en un dîner intime à l'hôtel Pennsylvania, n'est pas le premier du genre. Mais, comme l'a bien souligné le maire Camille Houde, présent à ce dîner, cet hommage revêtait une particulière importance du fait que l'assistance réunie pour honorer le grand historien groupait hier quelques-unes des personnalités intellectuelles les mieux estimées chez nous: un Edouard Montpetit, un Olivier Maurault.

On remarquait à leurs côtés, à la table d'honneur, le président de la Société du Bon Parler français, M. Jules Massé, qui présidait le dîner. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, M. l'abbé Adélar Desrosiers, M. Arthur LeBlanc et son épouse, M. et Mme Ferdinand Biondi, M. l'abbé Étienne Blanchard, M. l'abbé Bernard Gingras, M. le juge et Mme J. H. Lemay, le R. P. Bernardin Verreuil, O.F.M., MM. les abbés Donat Godin et Henri Jassin, le R. P. Lévi Côté, M. Rosaire Morin, Mlle Juliette Lalonde, Mmes A. Roy-Vilandré et Jean-Louis Audet, M. Robert Victor, consul de France, et son épouse, ainsi que M. l'abbé Jean Chapuzot, apportaient la présence française à cette fête intime. M. l'abbé Chapuzot, aumônier de l'Action catholique française, arriyait de New-York, où il avait prononcé un sermon le matin même sur Jeanne d'Arc, dont c'était la fête; il apporte au Canada français "le très fraternel et cordial salut du directeur des Amitiés catholiques françaises, Mgr Beaupin".

Le chanoine Groulx

"Je me suis passionné pour mon métier, a dit le chanoine Groulx dans la réponse émue qu'il a faite à "la couronne d'amis" qui lui rendait hommage; je me suis passionné pour mon métier, ce qui veut pas dire nécessairement que j'aie passionné l'histoire."

Dès le début de mon enseignement, poursuit-il, j'ai été frappé par cette réalité: un petit peuple de pas grand chose en apparence, peu de population, peu de puissance matérielle; mais petit peuple unique, ayant des institutions culturelles et une religion bien à lui. J'ai cru apercevoir une des grandes réalités spirituelles de l'Amérique dans ce petit peuple français du Canada. Peuple français, peuple catholique; après cette constatation lumineuse, le courage m'est venu tout seul de me mettre au travail.

J'ai toujours travaillé avec amour. Et à mesure que j'avancais dans mes recherches, l'originalité de notre histoire m'est apparue. Notre histoire est celle de la colonie française ou la France a prouvé avec le plus de succès. Une colonie de peuplement à la française, c'est quelque chose qui compte dans l'histoire coloniale du monde entier.

Nous avons dû créer, plus peut-être que tout autre pays au monde, notre histoire et notre vie. Installée aux abords du Saint-Laurent, cette colonie française ne pouvait avoir une petite histoire. Une destinée périlleuse n'était-elle pas la Nouvelle-France est devenue une chose immense. C'était le destin de cette colonie, fût-elle laissée à elle-même, de prendre des proportions d'empire.

Cette disproportion entre la grandeur de la tâche à accomplir et la faiblesse de l'homme, voilà le grand drame de notre histoire. Trop de territoire pour trop peu d'hommes. Nous devions être conquis, c'était fatal.

Le jour de la conquête, une courtoisie s'est faite. La conquête est toujours une catastrophe dans la vie d'un peuple, quel que soit le conquérant.

Ce petit peuple — 65,000 âmes, quand on y pense! — il lui a fallu choisir entre mourir ou vivre. Il prit le parti de survivre, mais au prix de quelle tension, de quels efforts. Notre histoire, à partir de ce point, fut une ascension constante vers plus de liberté. C'est encore notre orgueil d'être en Canada ceux qui réclament avec le plus d'énergie et de conviction la pleine liberté, non seulement pour leur province, mais pour leur pays.

J'ai essayé de démontrer que nos lignes de force: le catholicisme, la culture française, sont les plus belles, les plus dignes d'amour. Que le catholicisme soit une de ces lignes de force, le dirait la même chose s'il était historien laïque, avec plus encore d'énergie et de liberté.

J'ai tâché d'établir la double constante de notre histoire: en premier lieu, l'écart entre la tâche et l'homme; en second lieu, la volonté de vaincre cet écart.

C'est avec ce legs que nous avons pu survivre. Je ne crois pas, nous qui avons une église, que nous n'ayons pas nos prédecesseurs, que nous songions à abandonner la bataille. Et l'espérer ne me quittera pas, jusqu'à la fin de ma vie, que les fils maintiendront la tâche que leurs pères n'ont pas abandonnée pendant 300 ans d'histoire."

M. Jules Massé

M. Jules Massé a exprimé la joie des membres de la Société qu'il dirige de l'honneur que leur a fait

LA QUESTION DU DRAPEAU Requête de 49 députés ministériels au premier ministre Mackenzie King

Les députés de langue française ne veulent pas du "Red Ensign" — La démarche s'enveloppe de la plus grande discrétion — Les députés mécontents de l'attitude des ministres de langue française

LE GOUVERNEMENT POSERA-T-IL LA QUESTION DE CONFIANCE LORS DE LA PRESENTATION DU RAPPORT DU COMITE DU DRAPEAU?

Ottawa, 11 (DNC) — Les députés libéraux de langue française veulent un drapeau vraiment distinctif ou en d'autres termes vraiment canadien et ils ont tenté un grand effort pour faire exclure l'Union Jack du nouveau drapeau dont le Parlement doit doter le Canada au cours de la session actuelle. Les députés se sont adressés directement au chef du parti, le premier ministre Mackenzie King, au lieu de passer par les ministres de langue française, qui n'étaient apparemment pas disposés à faire la lutte sur la question. Ils lui ont soumis une requête qui portait la signature de 49 députés. Si l'on se rappelle que le parti libéral compte 61 députés de langue française, il n'en tient compte que les ministres de langue française sont au nombre de 6 et qu'il y avait plusieurs députés absents pendant la semaine, c'est dire que la requête a fait l'unanimité chez la députation libérale de langue française.

Comme il s'agissait d'une intervention à l'intérieur du parti et non d'une rébellion de la députation libérale de langue française, la démarche s'est entourée de la plus grande discrétion. Le secret a été si bien gardé en dépit du grand nombre des signataires qu'il a été très difficile de savoir ce qui s'était passé. On ne sait pas ce qui a pris l'initiative du mouvement, mais il semble bien que ce sont les nouveaux députés qui l'ont lancé et qui ont entraîné les anciens à leur suite.

La requête a été soumise au premier ministre King jeudi, au début de la soirée. La députation de simples députés qui est allée faire des représentations au chef du parti a éprouvé quelque difficulté à obtenir un rendez-vous. Il semble que les ministres de langue française, au lieu de faciliter l'entretien, se sont au contraire employés à le prévenir. On parle même d'un entretien à trois

ou cours duquel M. Louis-Stephen Saint-Laurent et le leader parlementaire, M. Ian Mackenzie, auraient dissuadé le premier ministre de recevoir la délégation. Les députés auraient été obligés d'insister fortement et de faire des représentations assez vives au secrétaire particulier du premier ministre pour obtenir l'audience.

Sur ce qui s'est passé au cours de l'entretien entre le chef du parti libéral et ses partisans de langue française, nous avons recueilli deux versions différentes. Les députés étaient tellement fidèles à la consigne de discrétion qu'ils s'étaient imposés qu'il a été impossible de se renseigner pleinement.

D'après la première version, la requête aurait été joliment raide et quelques-uns des "ottendu" auraient insisté sur le fait que le "Red Ensign" serait le choix des "bleus" et souligné le danger d'une scission au sein de la députation libérale. Le premier ministre aurait répondu que le "Red Ensign" se recommandait pour toutes sortes de raisons et que loin d'être le choix des "bleus" c'était le sien propre. Il aurait de plus répondu en souriant que ce n'était pas la première fois qu'il lui adressait des requêtes aussi impératives en leur demandant ensuite avec beaucoup d'amabilité de se rallier à la décision du gouvernement.

D'après la seconde version, qui semble se rapprocher davantage de la vérité, la requête aurait été rédigée en termes fort respectueux. Le premier ministre aurait reçu les députés de la façon la plus exquise. Il leur aurait expliqué qu'il s'était arrêté à la solution autonomiste qui lui paraissait la meilleure pour préserver l'unité nationale en remplaçant l'Union Jack par un drapeau qui tout en le conservant aurait cependant quelque chose de distinctif. Il leur aurait même laissé entendre

qu'il était allé aussi loin qu'il le croyait possible et qu'il ne leur était pas interdit de tenter d'en obtenir davantage s'ils en trouvaient le moyen.

M. Mackenzie King aurait trahi de la surprise à apprendre ainsi l'opinion et le sentiment très arrêtés des députés de langue française. Il aurait été apparemment convaincu que la plupart d'entre eux acceptaient assez volontiers la politique du gouvernement sur la question du drapeau. Et le mécontentement des députés de langue française s'adresser moins au chef du parti qu'aux représentants de langue française dans le cabinet. Les députés reprochent aux ministres de ne pas renseigner le premier ministre sur les opinions et les sentiments véritables de la députation de langue française et de la population qu'ils représentent. Ils reprochent en outre aux ministres de faire tout en leur pouvoir pour isoler le chef et les députés.

Il reste maintenant à voir ce que le cabinet va décider après cette démarche de 49 députés ministériels de langue française. Il est bien difficile d'espérer qu'il modifiera sa politique du tout au tout et demandera au Parlement d'approuver un autre drapeau que le "Red Ensign". Il lui serait cependant parfaitement possible de laisser dormir le rapport du comité parlementaire qui va presque sûrement recommander l'Union Jack sur fond rouge en attendant que l'unanimité se fasse dans le pays. Il pourrait également faire du choix du drapeau une question libre qui permettrait aux députés de langue française de lutter pour obtenir un drapeau vraiment canadien au lieu de poser la question de confiance lors de la présentation du rapport du comité.

Les permis de taxis à Montréal

On tolérera jusqu'au 1er juin les permis de l'année dernière

Il est vrai qu'il y a actuellement près de 700 taxis qui circulent dans Montréal avec des permis de 1945, mais ils n'ont pas le permis d'être arretés et mis à l'amané, a-t-on appris ce matin des autorités municipales. La coutume veut en effet, que l'on tolère pendant un mois après le 1er mai, les permis de l'année précédente. Cette tolérance est nécessaire parce qu'il est humainement impossible d'émettre 700 permis ou davantage dans la même journée.

Il est également impossible de les émettre le 1er mai, car la Charte municipale ne le permet pas. Ajoutons aussi qu'il y a 169 autres permis qui échoient le 1er mai, ce qui impose une tâche extraordinaire pénible aux préposés au département des permis. Non seulement les comptoirs de ce département sont-ils assiégés, mais on doit nommer pour quelques semaines plusieurs employés supplémentaires pour ouvrir la correspondance et expédier les permis qui sont demandés par la voie de la poste. Ces permis couvrent à peu près tout ce qui peut se faire dans une ville: bouchers, boulangers, épiciers, salons de massage, barbiers, chiens, défectifs, privés, restaurants, clubs, maisons de chambres, colporteurs, bicycles, salons de beauté, etc. Le personnel du département des permis n'a pas trop de mois de mai tout entier pour abattre la besogne et émettre tous les permis demandés. La police serait donc malvenue de s'en prendre aux taxis qui n'ont pas renouvelé leurs permis.

Le cas n'est pas le même, dit-on, pour ceux qui font du taxi sans permis. Ceux-là seront punis selon toute la rigueur des règlements municipaux. Jusqu'au premier juin, toute fois, les permis 1945-1946 seront acceptés comme satisfaisants par la police municipale.

Volée dans la rue

Mme Albani Lacoste, 1732 Brèveville, a été victime d'un vol, samedi après-midi, alors qu'elle marchait rue Lafontaine, entre les rues Poupart et Dufresne. Un jeune homme de 24 ans environ, lui a soutiré son sac-à-main contenant la somme de \$24.

chambault et de jeunes élèves fort talentueux de Mme Jean-Louis Audet.

La Russie rouge: un immense enfer

Le peuple ignore tout de l'extérieur, dit le R. P. Boulanger, O.M.I.

Ottawa, 13 (D.N.C.) — "La Russie rouge est un immense enfer", voilà ce que disait le R. P. Boulanger, vendredi soir, devant les membres de la section Notre-Dame de la Saint-Jean-Baptiste de Hull et du nord de l'Outaouais. Présenté par le R. P. Stanislas Laroche, O.M.I., curé de Notre-Dame et aumônier de la section, qui donna brièvement une biographie du Père Boulanger, O.M.I., nommé curé missionnaire au Basutoland et embarqué sur le navire égyptien Zam-Zam, torpillé en haute mer par les Allemands et amené par ceux-ci dans un camp de concentration, le Père Boulanger connaît bien la mentalité russe et le communisme théorique et pratique. Le Père Laroche, continue en disant qu'il faut s'attendre à la recrudescence du communisme dans le monde, ceux-là seuls seront immunisés qui pratiqueront leur foi, et au Canada français, pour être bon catholique il faut être bon Canadien français.

En guise de conclusion, le R. P. Boulanger dit: "Beaucoup s'emballent facilement pour la Russie et sa doctrine. Il ne nous a pas été facile d'entrer dans son "paradis", car nous avons vu voir les laideurs du régime. Le peuple ignore tout de l'extérieur. Il s'imagine que nous sommes moins bien traités que lui, et il en vient à se résigner à son sort. Pas un peuple ne souffre comme le peuple russe. La propagande nous fait voir de beaux centres, de belles habitations, mais ce n'est qu'à Moscou et quelques autres grandes villes, pour impressionner l'étranger. Les dirigeants sont fort riches tandis que toute une population croupit dans une misère incommensurable. La terreur est maîtresse devant le peuple russe. Il appartient à quelque police secrète. C'est évidemment pire que durant le tzarisme, alors qu'au moins l'initiative n'était pas tuée et que la religion était d'Etat. Remercions Dieu de nous avoir fait naître dans un pays libre."

Aveux refusés par le tribunal

Robert Legris, 17 ans, 1005 ave. de l'Église, a refusé sa culpabilité ce matin devant le juge Maurice Tremblay à l'accusation d'avoir volé un autobus de la Montreal Tramway et d'avoir causé des dommages pour une valeur de \$145. Toutefois le tribunal n'a pas voulu enregistrer ces aveux après que l'inculpé ait ajouté: "J'ai été entraîné par des amis", et le juge a envoyé Legris subir son procès qui aura lieu le 21 du courant.

M. Duplessis est à Québec

Le calme règne au Parlement

Québec, 13 (D.N.C.) — Un grand calme règne ce matin au parlement, mais beaucoup de travail s'accomplit derrière des portes closes. C'est ainsi que le premier ministre et le chef de l'opposition sont à leurs bureaux respectifs et tentent d'expédier la besogne qui s'est accumulée au cours des derniers jours.

Une des grosses questions que le gouvernement s'occupe présentement de régler est celle de la Montreal Power. En fin de semaine, à Montréal, M. Maurice Duplessis a rencontré les membres de l'Hydro-Québec, les avocats de cet organisme et des experts en question d'électricité. Il s'agit de fixer l'indemnité que le gouvernement aura à payer à la suite de l'expropriation. Il est probable que d'importants développements seront annoncés prochainement.

Chaque année, la fin de la session et le retour des beaux jours apportent une recrudescence d'activité dans tous les départements. C'est le temps des grands travaux pour la voirie, les travaux publics, la colonisation, l'agriculture, les mines, la chasse et les pêcheries, et d'une façon générale tous les ministères.

Quant à l'opposition provinciale, elle reste toujours très active, surveillant toutes les rumeurs et particulièrement les rumeurs d'élection. Nous aurons probablement des élections dans Compton, cet été, pour choisir un successeur à feu M. William J. Duffy, mais dans certains quartiers on prétend qu'il faut se tenir prêt à toute éventualité.

Gréviste condamné à \$100 d'amende

Andrew Hnatink, un gréviste des National Breweries, qui la semaine dernière s'était avoué coupable d'avoir été le 29 mars dernier, tenu par la violence d'empêcher M. Elzéar Groulx, chauffeur de camion à l'emploi de la compagnie, d'accomplir son travail, a été condamné à \$100 d'amende et les frais, ou à défaut à 15 jours de prison, par le juge Omer Legrand.

En imposant sa sentence le juge a déclaré: "J'espère que cette sentence exemplaire détournera tous ceux qui ont de mauvaises idées en tête. On peut faire une grève mais on ne peut profiter de l'occasion pour faire tout à sa guise. Les actes de violence sont défendus même en ces temps de grève."

Me René-T. Hébert occupait pour la Couronne et Me Paul Dalme représentait la compagnie dans cette affaire.

La crise du charbon Les mineurs retournent à leur travail aujourd'hui

Pour une période de deux semaines — 30,000 refusent cependant de reprendre leurs outils — Quelques restrictions sont levées — Les négociations n'avançant pas, selon le conciliateur du gouvernement

Washington, 13 (A.P.) — Les Américains, ayant à faire face à une disette de charbon, respirent un peu plus librement aujourd'hui alors que les 400,000 mineurs de John Lewis sont retournés à leur travail pour une trêve de deux semaines.

Les principaux développements des dernières heures sont la levée des restrictions sur le transport par fret, à minuit, hier soir, soit à l'heure à laquelle les premières équipes de mineurs descendaient dans les puits. D'autres mesures de conservation, dont des contrôles rigoureux sur tout le charbon miné durant la trêve, demeurent en vigueur.

Les deux parties ont peu d'espoir d'en venir à une entente avant deux semaines et le Congrès ne semble pas incliner en vue de passer une loi mettant une barrière à de nouvelles crises résultant de différents ouvriers. Le Sénat, de son côté, met toute son ardeur à la rédaction d'un bill de contrôle des grèves.

Tous les mineurs sont retournés au travail sauf les 30,000 de Pennsylvanie qui, à l'appel de Lewis, ont répondu: "Pas de contrat, pas de travail", refusant catégoriquement de reprendre les outils.

Lewis a demandé à ses hommes de retourner à leur travail durant les prochains 12 jours ouvrables comme "une contribution... à l'économie de notre nation".

L'administrateur des combustibles solides a assumé le contrôle de toute la production de la période de trêve, qui sera de 20,000,000 à 25,000,000 de tonnes.

Les chemins de fer, les utilités publiques, buanderies, hôpitaux, usines de denrées, laiteries, boulangeries et autres ont les premières priorités. Ils recevront leurs besoins quotidiens plus une réserve de 20 jours.

Dans la classe suivante sont les industries qui recevront leurs besoins quotidiens mais rien de plus. Les consommateurs domestiques font partie du troisième groupe.

L'Office of Defence Transportation a levé l'embargo sur le transport des marchandises par chemins de fer mais a laissé la restriction de 25 pour cent sur les services de passagers. On projetait d'ailleurs de réduire les places disponibles au public à 50 pour cent.

Les négociations, de leur côté, sont encore stagnantes alors que Lewis ne dément pas de sa demande de \$3,000,000 par semaine les jours de fête passés. Cependant, on croit que cette demande sera réglée après d'autres.

Le conciliateur du gouvernement, M. Edward F. McCrady, a dit que les pourparlers de samedi n'ont abouti à rien.

"Le Monde français" recevra ce soir

A l'occasion de la publication du premier numéro de son édition canadienne, la revue "Le Monde français", que dirige à Montréal M. Pierre Tisseyre, donnera ce soir, lundi, à l'hôtel Windsor, un banquet sous la présidence de Son Excellence le comte Hauteclocque, ambassadeur de France.

Parmi les invités d'honneur on remarque la comtesse de Hauteclocque, M. et Mme Omer Côté, M. Camille Houde, Mgr Olivier Maurault, le sénateur et Mme Mercier-Gouin, Mme Pierre Dupuy, M. et Mme Pierre Négrier, Mgr Parent, le consul d'Haïti, M. Jules Legault, M. et Mme Le Chartier, M. et Mme J.-E. Perrault, M. et Mme Lucien Parizeau, M. et Mme René Thibault, M. Lorion, etc.

Parmi les personnalités présentes, on remarque également le sénateur et Mme Athanase David, M. Hector Authier, le juge et Mme Fabre-Surveryer, M. et Mme Pierre Ronin, M. et Mme de Roumetot, M. et Mme Georges Vinant, M. et Mme Jean Vinant, M. et Mme Ernest Tétrau, M. Jean Lallemand, le Dr et Mme Germain-Lajoie, la comtesse et Mlle de la Tour Fondue, le Dr Pierre Smith, M. et Mme Claude Champagne, Mme Gariépy, le sénateur et Mme Daigle, Mme Daniel Steen, M. René Bistellmeyer, etc.

Deux ministres à Montréal

MM. Roméo Lorrain, ministre des travaux publics et Omer Côté, secrétaire de la province, étaient à leurs bureaux du nouveau Palais de justice ce matin. Ils n'avaient aucune nouvelle à communiquer aux journalistes.

Devadas Gandhi est arrivé à Montréal

M. Devadas Gandhi, le fils du chef spirituel de l'Inde, est arrivé à Montréal, par avion, au cours de la nuit dernière. Il vient au pays dans le but de se procurer du papier pour le journal dont il est le directeur, l'Indian Times.

M. Gandhi a dit quelques mots de la conférence de Delhi, déclarant qu'il n'est pas surpris de la faillite des pourparlers. Il s'est dit persuadé que la mission britannique s'emploiera maintenant à convaincre les Britanniques d'accorder l'indépendance de son pays sans condition.

Le cours, dit-il, que même la députation ne s'attendait pas à un accord. Il a ajouté que les différends de sectes aux Indes sont dus au fait d'une domination étrangère et qu'ils s'apaiseront lorsque le pays sera devenu indépendant.

Disant ensuite quelques mots au sujet du but de son voyage, M. Gandhi a déclaré qu'il espère pouvoir continuer durant la paix l'achat de papier canadien que son pays a fait durant la guerre. Si possible, ajoutait-il, nous augmenteront la quantité. M. Gandhi vient au pays au nom de plusieurs journaux hindous.

La vie et les oeuvres de quelques grands saints

Ouvrage où revivent, grâce à une pléiade des meilleurs écrivains catholiques, quelques-uns des plus belles âmes formés aux leçons de l'Évangile.

Des laïcs chrétiens emploient cette fois leur talent d'écrivain au service du catholicisme afin de mettre en lumière le rôle unique que celui-ci joue dans le monde.

Deux volumes de 284 pages chacun.

Au comptoir: \$3.00
Par la poste: \$3.20

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Mort de ses blessures

On a transporté à la morgue, ce matin, le cadavre de M. Benoit Dufour, 5190 St-Hubert, mort de bonne heure aujourd'hui, à la division centre de l'Hôpital Général de Montréal.

M. Benoit Dufour est mort des suites d'un accident survenu le 15 avril dernier. Il était tombé d'un échafaud alors qu'il travaillait pour le compte de la Cape et G. M. Co., aux établissements de Voglio Flour Mills Co. Ltd. L'enquête du coroner aura lieu cet après-midi ou demain.

La lutte aux mauvaises herbes

En collaboration avec le département des travaux publics, le service municipal de santé organise actuellement une grande campagne contre les mauvaises herbes dans la ville de Montréal, particulièrement l'herbe à la puce et l'herbe à poux, cette dernière étant la cause de la "fièvre des foies".

On a appris ce matin à l'hôtel de ville que 25 hommes de la division des parcs et terrains de jeux se mettront bientôt à l'oeuvre, sous la direction du surintendant de cette division, M. Pierre Allard. Ils suivront d'abord des cours sous la direction d'un spécialiste du gouvernement provincial, pour se mettre au cou-



Programmes spéciaux

CBF, 8 h 30 p.m. Le Théâtre dans ma guitare de Félix Leclerc à Radio-Canada...

européen en pareille fête artistique. Voici les œuvres choisies par M. Beaudet...

Lundi, 13 mai 1946

Sommaire des postes locaux

Table listing radio programs for Monday, May 13, 1946, including CBF-690, CBF-1490, and CBF-1490 kilocycles.

Mardi, 14 mai 1946

Sommaire des postes locaux

Table listing radio programs for Tuesday, May 14, 1946, including CBF-690, CBF-1490, and CBF-1490 kilocycles.

Programmes spéciaux

CBF, 1 h 30. Réveil rural. - Camille Bernard, récital de chant. La revue du marché agricole.

CBF, 9 h p.m. Jean Beaudet, soprano, a été invitée à prendre part au concert...

A Saint-Jean

La bonne entente entre le capital et le travail

Hommage rendu à M. Maurice Boisclair, par les autorités civiles et religieuses - Allocutions de S. Ex. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, et de MM. Paul Beaulieu, Alcide Côté et autres

St-Jean, Qué., 13. (De notre envoyé spécial) L'Association professionnelle des industriels, conjointement avec le syndicat du bas-façonné de St-Jean, célébrait samedi dernier le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Boisclair...

Cette fête réunissait un grand nombre de personnalités religieuses et civiles. Une messe solennelle a été chantée le matin, en l'église d'Iberville...

Le Dr Lafamme Parlant au nom des employés, le Dr Henri Lafamme, qui présidait le banquet, s'est fait le porte-parole des employés pour souhaiter longue vie au patron...

Le maire Côté, parlant au nom de la ville de Saint-Jean, a dit que la célébration de la journée prenait une signification éminente...

M. Boisclair Après quelques mots de remerciements, M. Maurice Boisclair s'est dit convaincu qu'il faut que l'union règne entre le capital et le travail...

Nouveau juge à la Cour supérieure Me Frederick T. Collins, c.r., de Montréal, a été nommé juge de la Cour supérieure de la province de Québec...

Les accusés de Dachau sont jugés coupables Dachau, Allemagne, 13 (A.P.). - Un tribunal militaire américain a jugé, samedi, que les 61 Allemands accusés d'avoir tué et torturé des milliers de prisonniers...

Flot de pèlerins à l'Oratoire Des milliers de pèlerins se sont rendus hier à l'Oratoire St-Joseph pour célébrer le 75e anniversaire de la reconnaissance du patronage de Notre-Seigneur...

Affiliation syndicale à Sherbrooke Les employés de S. Rubin Ltd de Sherbrooke ont voté à l'unanimité, lors de leur assemblée générale...

M. Cardin est à Montréal Ottawa, 13. (C.P.) - M. P.-J.-A. Cardin, membre indépendant du parlement pour la circonscription Richelieu-Verchères...

L'emploi conjoint des bases aériennes Washington, 13 (A.P.). - L'une des principales clauses du projet de défense de l'hémisphère occidental est l'emploi commun des bases aériennes américaines et sud-américaines...

Le nouveau juge est un ancien juge de Tchakowsky. L'oeuvre de Robert B. Bennett est considérée comme une première à la radio...

Le nouveau juge est un ancien juge de Tchakowsky. L'oeuvre de Robert B. Bennett est considérée comme une première à la radio...

Le nouveau juge est un ancien juge de Tchakowsky. L'oeuvre de Robert B. Bennett est considérée comme une première à la radio...



M. ANTOINE RIVARD, c.r., qui vient d'être élu bâtonnier de l'Association du Barreau de Québec.

Au Palace

"My Reputation"

Un film pour les femmes. Durant plus d'une heure, on assiste au spectacle d'une jeune femme aux prises avec le plus délicat dilemme, dilemme qu'on peut résumer ainsi: "Dois-je être fidèle à la mémoire de mon défunt mari ou prendre encore la part d'amour à laquelle me donnent droit mon âge et ma beauté?"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est joint aux autres orateurs pour féliciter M. Boisclair du magnifique succès qu'il a fait de son usine...

Le maire Côté, parlant au nom de la ville de Saint-Jean, a dit que la célébration de la journée prenait une signification éminente...

M. Boisclair Après quelques mots de remerciements, M. Maurice Boisclair s'est dit convaincu qu'il faut que l'union règne entre le capital et le travail...

Nouveau juge à la Cour supérieure Me Frederick T. Collins, c.r., de Montréal, a été nommé juge de la Cour supérieure de la province de Québec...

Les accusés de Dachau sont jugés coupables Dachau, Allemagne, 13 (A.P.). - Un tribunal militaire américain a jugé, samedi, que les 61 Allemands accusés d'avoir tué et torturé des milliers de prisonniers...

Flot de pèlerins à l'Oratoire Des milliers de pèlerins se sont rendus hier à l'Oratoire St-Joseph pour célébrer le 75e anniversaire de la reconnaissance du patronage de Notre-Seigneur...

Affiliation syndicale à Sherbrooke Les employés de S. Rubin Ltd de Sherbrooke ont voté à l'unanimité, lors de leur assemblée générale...

M. Cardin est à Montréal Ottawa, 13. (C.P.) - M. P.-J.-A. Cardin, membre indépendant du parlement pour la circonscription Richelieu-Verchères...

L'emploi conjoint des bases aériennes Washington, 13 (A.P.). - L'une des principales clauses du projet de défense de l'hémisphère occidental est l'emploi commun des bases aériennes américaines et sud-américaines...

Le nouveau juge est un ancien juge de Tchakowsky. L'oeuvre de Robert B. Bennett est considérée comme une première à la radio...

À LA SCÈNE, AU CONCERT ET À L'ÉCRAN

Horaires des spectacles

Table listing showtimes for various theaters like ST-DENIS, CINEMA DE PARIS, LOEW'S, PALACE, ORPHEUM, PRINCES, CAPITOL, IMPERIAL.

Les concerts

Le concert du Conservatoire Ces macédoines musicales sont d'habitude assez indigestes; mais, en dépit du fait typique qu'il a commenté en retard pour finir après minuit...

Le théâtre des petits Hier après-midi, Mlle Camille Bernard a présenté ses élèves dans son spectacle annuel...

Le nouveau juge à la Cour supérieure Me Frederick T. Collins, c.r., de Montréal, a été nommé juge de la Cour supérieure de la province de Québec...

Les accusés de Dachau sont jugés coupables Dachau, Allemagne, 13 (A.P.). - Un tribunal militaire américain a jugé, samedi, que les 61 Allemands accusés d'avoir tué et torturé des milliers de prisonniers...

Flot de pèlerins à l'Oratoire Des milliers de pèlerins se sont rendus hier à l'Oratoire St-Joseph pour célébrer le 75e anniversaire de la reconnaissance du patronage de Notre-Seigneur...

Affiliation syndicale à Sherbrooke Les employés de S. Rubin Ltd de Sherbrooke ont voté à l'unanimité, lors de leur assemblée générale...

M. Cardin est à Montréal Ottawa, 13. (C.P.) - M. P.-J.-A. Cardin, membre indépendant du parlement pour la circonscription Richelieu-Verchères...

L'emploi conjoint des bases aériennes Washington, 13 (A.P.). - L'une des principales clauses du projet de défense de l'hémisphère occidental est l'emploi commun des bases aériennes américaines et sud-américaines...

Le nouveau juge est un ancien juge de Tchakowsky. L'oeuvre de Robert B. Bennett est considérée comme une première à la radio...

Récital de Floor Peeters, organiste. (Le 27 mai).

Conférence Conférence-Conservatoire N.D.G., jeudi, le 16 mai: Abbé Robert-E. Lewellyn. Sujet: "Perspectives".

ÉCOLE DU MEUBLE: Exposition des toiles de Marcel Dupont, peintre breton, au profit des régions dévastées de Bretagne. Le 17 mai.



Deux nigards sur une île. Virginia Bruce. MAINTENANT.



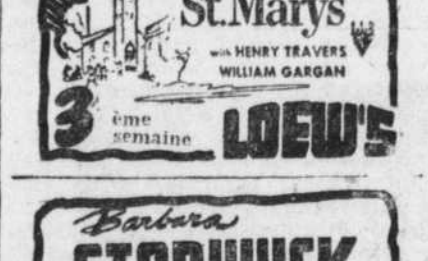
Johnny Frenchman. Patricia Roc, Françoise Rosay, Paul Dupuis, Tom Walls.



The Bells of St. Mary's. Leo McCarey, Leo G. Carroll, Henry Travers, William Garwood.



The Song of Mexico. Patricia Roc, Françoise Rosay, Paul Dupuis, Tom Walls.



The Bells of St. Mary's. Leo McCarey, Leo G. Carroll, Henry Travers, William Garwood.



My Reputation. Barbara Stanwyck, George Brent.



Shock. Vincent Price, Lynn Bari.



Because of Him. Deanna Durbin, Franchot Tone.



Edmond Dantes. Pierre Richard-Willm.

SAINT-VIATEUR d'Outremont. Ouvert à 10 h a.m.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours réédifiée et ravivée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs délégués, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Le Coin des Mamans

Savez-vous lire sur un visage d'enfant?

Le jeune artiste

Albert est un gentil enfant au regard précis, son visage s'ouvre gaiement à la connaissance, à la vie. Il aime les bêtes et les traite avec douceur; ceci révèle une sensibilité et une sociabilité qu'il faut se garder de blesser. Le visage long et triangulaire qui s'affine vers le menton est idéaliste, intuitif, et annonce une facilité d'assimilation, un sens artistique, qui ne demandent qu'à trouver leur voie. Nature raffinée qu'il faut suivre avec délicatesse, qu'à besoin de beauté, de douceur, de vérité. Nature indépendante aussi qui ne doit pas se heurter à une éducation aveugle chez les parents mais trouver en eux un conseil éclairé, amical. Cultivez chez Albert la fermeté, la volonté, la persévérance. Son émotivité le rend peu apte à faire face à la réalité.

La sensible

La bonne, la brave petite fille que Marie! Des traits fins, réguliers, honnêtes. Un regard franc, sincère et réservé. Une sensibilité exquise se révèle dans cet ovale qui s'affine, cette bouche prête à sourire, ce beau regard plein de foi. Elle croit en la justice, en la bonté. La vérité est pour son âme pure une chose sacrée. Ne la décevez pas. Montrez-vous tels qu'elle vous espère: indéfectibles. Ne lui mentez jamais, pas même en plaisantant. Les meilleures récompenses pour cette enfant sont celles qui flattent en elle le goût de la tendresse, son besoin d'élevation morale: elle sera plus sensible à un baiser qu'à un bonbon. Et, si elle commet une faute, punissez-la: elle sait bien qu'elle doit expier.

Le futur chef

Bertrand a un beau visage solide, dominé par un grand front intelligent. Le sourcil se fronce pour mieux imposer la volonté et l'énergie. Ce sera un sportif magnifique, un chef d'industrie remarquable. Son menton carré indique une volonté inflexible. A l'examiner de plus près, on voit qu'un orgueil immense habite déjà ce petit garçon: il ne doute pas d'avoir toujours raison. Le rôle de l'éducateur consistera à freiner cet orgueil, non point par des paroles qui risqueraient de se pas porter, mais en suscitant des



Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres maux, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume. Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presque insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'ai jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."



PARADOL du DR. CHASE Pour le soulagement de la douleur

expériences qui le rendront plus circonspect, moins fier de lui et qui lui apprendront surtout à apprécier la valeur de ceux qu'il rencontrera plus tard.

La colérique

Ne vous laissez pas attendre par le gros chagrin de Marianne. Ni ses yeux, ni sa bouche n'expriment de la tristesse: ce n'est qu'une grosse colère qui éclate avec fracas. L'enfant rageuse et comédienne, les larmes sont pour elle un moyen de chantage. Il faut lui dire simplement: "Je te donne cinq minutes pour te calmer, l'excuser et demander gentiment ce que tu prétends obtenir". Et la laisser seule. Il y a neuf chances sur dix pour que Marianne cesse de hurler lorsqu'elle ne verra plus ses auditeurs. Si l'enfant ne cède pas, il faut sévir, lui faire comprendre qu'une volonté ferme se dresse en face de la sienne, ses caprices n'ayant aucune chance de succès.

L'endormi

Edouard respire mal: ne le voyez-vous pas? Le menton avance, la lèvre inférieure est déjà déformée, l'oeil est fixe, sans expression. Il est visiblement obnubilé par une demi-asphyxie; il ne se développe ni physiquement ni intellectuellement. Ses amygdales ou les végétations otées, vous les verrez s'éveiller à la vie et perdre peu à peu son expression hagarde. Cet enfant est à surveiller de très près. Son visage carré, court, annonce un esprit matérialiste. Rien ne lui importe, hors de son intérêt personnel immédiat. Démontrez-lui que chaque fois que son egoïsme et son manque de sensibilité choquent les autres, c'est sur lui qu'en retombent les conséquences.

L'espiègle

Voilà ce nez en l'air, ces yeux malins, légèrement bridés, qui dénotent tant de vivacité d'esprit et d'imagination! Ces dents larges et bien plantées, signe d'une bonne santé physique et morale! Ce petit diable fait la joie de la famille. Si vous avez la chance d'avoir un enfant dont l'adorable nature rappelle celle de Marguerite, dites-vous bien qu'il ne faut pas vous laisser continuellement désarmer par ses moies d'enfant. Il faut que vous sachiez vaincre opportunément ce qu'il y a d'un peu nonchalant chez cette jeune personne: quand il est l'heure de faire les devoirs, bien entendu. Car, lorsqu'il s'agit de jouer, elle est toute ardeur, et infatigable.

La têtue

Simone boude. Elle est fâchée. Elle a un tort cependant. Mais elle ne peut pas le reconnaître. Elle a été prise en faute et cela l'humilie, car, au fond, elle a une nature saine et droite. On lui demande de s'excuser, d'exprimer des regrets. Elle refuse. Cette petite fille orgueilleuse et tout volontaire doit apprendre qu'elle doit aux autres de la déférence, de la bonne humeur. Il ne faut pas tolérer que la bouderie se prolonge et opposer à cette nature bouillonnante la ferme énergie qui la domine. Adressez-vous à son intelligence qui est vive, à son cœur qui n'est que trop exalté, et dirigez cette passion vers de nobles buts: les compétitions scolaires ou sportives, par exemple.

Textes spirituels

Collection dirigée par le R. P. Adrien-M. Brunet, O.P. INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LES PRATIQUES DE LA VRAIE DEVOTION par le P. Jean-François Billon, O.P. LA DEUXIÈME CONVERSION par le T. R. P. M.-A. Lamarche, O.P. SOUFFRANCES DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST par le Père Thomas de Jésus Au complet: \$0.25 chacun Par la poste: \$0.27 chacun SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Fête des Mères à Notre-Dame

Messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Chaumont — Sermon par Mgr Chevrot

Les membres des Amicales féminines du diocèse de Montréal et les élèves des écoles ont assisté samedi à une messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Conrad Chaumont à l'église Notre-Dame, à l'occasion de la Fête des Mères.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Georges Chevrot, prélat de Sa Sainteté et prédicateur du dernier carême à Notre-Dame de Montréal.

L'Évangile nous a conservé un souvenir douloureux de la vie du Christ, dit en résumé le prédicateur. Ses ennemis, incapables de comprendre sa conduite et de nier ses miracles, accusent d'opérer ses prodiges par la puissance de Belzebub. Jésus réfute les accusations et confond les accusateurs. Une femme perdue dans la foule qui a suivi la discussion entre le Christ et les Pharisiens, s'écria: "Heureuse la mère qui vous a porté dans son sein et qui vous a nourri de son lait!" Et cette femme enviait peut-être un peu le bonheur de Marie et aurait été fière d'être à sa place. Le doux prophète à la logique impitoyable doit ressembler un peu à sa mère, doit penser cette femme.

En fait, Jésus ressemblait à sa mère comme chacun de nous garde un ressemblance avec la sienne. Jésus devait à Marie les traits de son visage et sans doute aussi des gestes et des manières. A la parole de cette femme, Jésus se rappela sans doute l'être qui lui était le plus cher au monde. Et des images de son enfance et de sa jeunesse ont dû défiler dans son esprit: images de la crèche où la Vierge très jeune le veillait; images des petits services qu'il rendait plus tard à sa mère et de l'heure de la prière avec Joseph dans cette maison sainte entre toutes.

Les apôtres qui sont là ne savent pas encore le rôle du Christ dans la Rédemption; ils croient que les liens qui existent entre Marie et son fils ne sont que les liens du sang. Mais les liens divins, les liens spirituels qui les unissent sont déjà l'image des liens qui uniront Jésus à l'église au cours des siècles. Par sa foi et sa soumission, Marie méritait toutes les bénédictions parce qu'à la parole de l'ange, elle avait répondu: "Qu'il me soit fait selon la volonté de Dieu!"

Ce que les apôtres ne pouvaient pas savoir encore, c'est la part que Marie prendrait dans la Rédemption des hommes et que sur ses genoux reposerait encore la tête de son fils, mais de son fils mort pour le salut de chacun.

Comment peut-on penser à nos mamans sans les aimer? dit plus loin le prédicateur. Ce qu'il y a de meilleur en nous, nous le leur devons après Dieu, à leurs sourires, peut-être aussi à leurs larmes. Et les plus grandes bénédictions sont réservées aux mères qui ont accepté d'élever les enfants pour en faire des saints.

Être chrétien, c'est se donner aux autres par charité. Qu'est-ce qu'une mère? Celle qui se donne du matin au soir, celle qui ne s'appartient pas. La mère accomplit ce prodige de se sanctifier, d'accroître sa valeur personnelle, d'être encore une épouse aimante et attentive et d'être le centre de toute la famille qui dispose d'elle avec une implacable sérénité. Tout le monde trouve normal de tout lui demander, de tout lui devoir. Voilà pourquoi Dieu sanctifie le rôle de la maternité.

Mieux vous serez chrétiennes, mieux vous remplirez votre rôle de mère, dans vos exemples et dans vos paroles. Ce sont les paroles de la mère qui se plaignent parfois de répéter cent fois la même chose, ce sont ces paroles qui, parce que répétées souvent et restées dans le plus de l'âme, retiendront peut-être un jour les grands enfants sur les bords du précipice. Vous leur aurez appris à obéir à la loi de Dieu.

Dans l'après-midi, la jeunesse étudiante s'est réunie à l'auditorium du Plateau pour entendre la lecture de meilleurs travaux du concours de rédaction tenu parmi les écoliers. Un programme récréatif a été également présenté pour le plus grand plaisir du jeune auditoire.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Faites-en une habitude

Vous n'avez pas toujours le temps de faire de la culture physique. Vous voudriez bien, pourtant, acquiescer cette démarche, cette silhouette, cette aisance, enfin, qui émanent d'un corps bien entraîné. Vous arriveriez à ce résultat si, au cours de la journée, tout en vous livrant à vos occupations habituelles, vous suivez les quelques conseils ci-dessous.

Quand vous vous réveillez

Dès que la sonnerie du réveil a cessé, faites ceci: étendez-vous bien à plat sur le dos et effectuez un mouvement de pression, avec le dos, comme si vous vouliez pénétrer dans le matelas. Recommencez une dizaine de fois.

Quand vous montez un escalier

Tenez votre dos bien droit. Rentrez le ventre. Chaque fois que vous élevez un pied, ne penchez pas la tête en avant, pensez à la tenir droite.

Quand vous marchez

Que votre corps soit bien droit, d'un seul jet. Marchez des hanches et non des genoux. Laissez vos genoux souples, vos bras se balancent légèrement. Rentrez le ventre. Ne mettez pas la pointe de vos pieds à l'extérieur.

Quand vous vous asseyez

Asseyez-vous le dos droit contre le dossier de la chaise. Rentrez le

ventre. Rejetez les épaules en arrière. Si vous devez rester assis longtemps, prenez l'habitude de vous demander: Comment suis-je assise en ce moment?

Quand vous dansez

Que vos mouvements partent des hanches et non des genoux. Comme pour la marche, ils doivent rester souples. Votre épine dorsale doit être droite, sans raidir. Laissez-vous "entraîner", non pas "entraîner" par votre partenaire.

Quand vous lisez dans votre lit

Gardez votre dos horizontal. Tenez votre livre un peu au-dessous du niveau des yeux et lisez, le regard incliné vers le livre, la lumière derrière vous. Gardez votre tête appuyée afin de ne pas plisser votre cou.

Quand vous êtes debout

Retenez les muscles du ventre. Gardez votre dos bien droit, les épaules rejetées en arrière, sans raidir, cependant. Tenez la tête bien droite. Soyez calme et restez normalment sur vos pieds en évitant les contorsions disgracieuses.

Et quand vous regardez dans la glace

Vous serez tout étonné d'avoir acquis sans vous en apercevoir et rien qu'en observant ces simples règles la silhouette idéale dont vous rêviez souvent.

Message de France

Voici copie d'une lettre qui se passe de commentaires mais qui mérite bien un geste de charité.

Chers petits enfants du Canada, A vous qui aimez tant le beau pays de France surs et jadis par sainte Jeanne d'Arc et de nos jours par vos papas et vos grands frères, de ceux qui sont venus quitter tout, risquant leur vie pour sauver la France, je veux vous raconter une histoire authentique et bien triste.

Avant la guerre il existait deux paradis pour les enfants pauvres et anémiques, le paradis bleu de Roquebrune, aux balcons de rêve sur la mer Méditerranée, et le paradis vert de Thorens, qu'on appelle petite Suisse, la montagne à 1250 mètres d'altitude.

Plus que jamais les petits Français ont besoin de la mer et de la montagne. Ils ont tant souffert de la faim, du froid. Tant de visions horribles les ont effrayés que leur silhouette est toute menue, et que dans leur visage pâle, leurs yeux trop grands reflètent leur détresse intime. Les petits Français qui ont tout perdu, leurs parents, leur maison, se tournent vers vous, vers leurs petits frères du Canada. Les deux paradis de Roquebrune et de Thorens ont été si maltraités pendant la guerre qu'il faudrait bien de l'argent pour les réparer et les pourvoir de draps, de couvertures et autres objets indispensables.

Si les petits enfants du Canada le voulaient, et donnaient pour remettre en état les deux nids, les deux paradis—Roquebrune, la mer, Thorens, la montagne—, quel beau geste ce serait et combien les enfants sinistrés, orphelins pour la plupart, qui bénéficieraient de deux Paradis, seraient heureux de devoir à leurs petits frères canadiens leur santé recouvrée et la gaieté saine effaçant les horribles souvenirs de la guerre.

Si les petits enfants au grand cœur le voulaient le miracle serait vite accompli.

Chers petits enfants du Canada, la joie que vous donnez, vous la garderez dans vos cœurs. Soyez bénis et remerciés d'avance.

G. B. Mère Saint-Jean-Berchmans.

La santé des petits

Plus de deux mille enfants immunisés contre la diphtérie en mars — Les unités sanitaires et l'hygiène de l'âge scolaire

Au cours du mois de mars dernier, plus de deux mille enfants ont bénéficié des trois injections antidiphtériques dans les comités des services par les Unités sanitaires de la province de Québec. "Gagner une maladie est bien, la prévenir et l'éviter sont mieux. Si l'on est des maladies évitables, il est indispensable de donner à tous les moyens de s'en préserver", disent les hygiénistes. L'immunisation antidiphtérique permet d'épargner bien des vies et le ministère de la Santé et du Bien-Être social place à la disposition de la population les Unités sanitaires qui se chargent de répandre dans la province les bienfaits de l'hygiène et de la médecine préventive.

Voici un aperçu du travail accompli par ces organismes au cours de mars 1946: Hygiène maternelle: démonstration à domicile, 1331; visites pré-natales, 1510; hygiène de la première enfance: clinique de puériculture, 419; nourrissons examinés (0 à un an), 8,886; enfants d'âge pré-scolaire examinés (un à six ans), 5,322; nourrissons visités à domicile, 9,172; enfants d'âge pré-scolaire visités à domicile, 12,144; hygiène de l'âge scolaire: conférences, 808; assistance, 24,797; écoliers examinés, 17,661. Ce bref résumé du travail accompli dans le domaine de l'hygiène chez les enfants donne une idée de l'oeuvre générale des Unités.

L'hygiène, écrit un hygiéniste, est une application journalière des données de la science; en vulgariser l'enseignement, le mettre à la portée de tous, c'est détruire nombre de préjugés dangereux, c'est améliorer le développement de l'être humain isolé ou groupé. Telle est en deux mots l'oeuvre des Unités sanitaires du ministère de la Santé et du Bien-Être social. La lutte

N.B.—Toutes les aumônes pour cette oeuvre des Nids Saint-Raphaël, qui hébergent tant bien que mal 700 enfants à l'heure actuelle, doivent être adressées à Mme Madeleine Dossin, 1520 avenue Lajoie, Outremont, Montréal.

EATON ouvre de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 h. le samedi.



Les "Style-Eez" blancs de Selby

Très jolis pour l'été sont ces escarpins de buck blanc confectionnés par les fameux bottiers Selby. Talon de cuir brun, semelle excédant le soulier. Garniture de perforations jolies et fraîches. Pointures, 4 à 10. Largeurs, AAA à C. 8.50

Chaussures, au deuxième THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Conférence sur l'éducation

Les plans relatifs à l'assemblée-forum où sera discutée "l'idée d'un Collège classique catholique féminin qui répond aux besoins modernes", sont maintenant achevés, a-t-on annoncé à une assemblée tenue ces jours derniers, chez Mme Pierre-F. Casgrain, assemblée qui avait pour but de mettre la dernière main aux préparatifs de la conférence sur l'éducation qui aura lieu le 4 juin prochain, à l'hôtel Windsor.

Les invités suivants prendront part au symposium projeté: M. l'abbé G. Emmett Carter, vice-recteur du Collège Marianopolis de Montréal; Dr. George N. Shuster, président du Collège Hunter, New-York; Dr. S. Van Kersbergen, éducateur bien connu et directeur des Grail Schools of lay Apostles, Cincinnati, Ohio; M. John Julian Ryan, de Cambridge, Mass., auteur d'un livre récent intitulé "l'idée d'un

le secret des meilleures salades

RECETTE Salade de Chou Cru Vite faite Mélangez 4 tasses de chou finement déchiqueté, 1 piment vert coupé en languettes, 1 piment rouge coupé en languettes, quelques gouttes de jus d'oignon, 1 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à soupe de sucre, et une pincée de poivre. Délayez 5 cuillerées à soupe de mayonnaise avec 2 cuillerées à soupe de Vinaigre Blanc Heinz. Versez cela sur le chou. Mélangez bien. Servez dans des nids de latine ou dans un saladier. 8 portions.

Canadiennes par l'abbé Albert TESSIER "Toute notre histoire porte leur empreinte souveraine." Les services que dix générations de femmes ont rendus à l'Eglise et à la Patrie, admirablement mis en lumière en ce volume de 167 pages. Au comptoir: \$1.00 Par la poste: \$1.10 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 57

"FEUILLETON DU 'DEVOIR'"

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEBASTIEN

8. (Suite) Une minute après, miss Brown se trouva plongée dans une baignoire où l'eau avait une température à peine supportable. La Suédoise à l'aide d'une brosse et d'un gant de crin, lui frotta vigoureusement le corps avec de la mousse de savon, puis la fit sortir de la baignoire pour l'étendre ensuite dans une autre contenant de l'eau glacée... Remise sur ses pieds, miss Brown fut de nouveau enveloppée du peignoir éponge et couchée ensuite sur un lit où un massage vigoureux, suivi d'un martèlement rythmique lui donna-

— Maintenant dormir... vous dormir vingt minutes. Pendant les quelques instants où miss Brown conserva la conscience du monde extérieur, elle pensa: "Vingt minutes?... Si je m'endors, ce sera pour vingt-quatre heures!" Ces prévisions optimistes ne devaient pas se réaliser: exactement vingt minutes après, la femme de chambre chargée d'aider miss Brown à s'habiller pour le dîner, vint la réveiller; elle dut avoir recours à des arguments décisifs pour vaincre la résistance passive que la jeune fille lui opposait. La domestique parvint finalement à la mettre debout. Miss Brown ne comprit jamais comment elle avait réussi à rester éveillée pendant le dîner. Tout le monde autour d'elle, par contre, paraissait plein d'animation et de brio. Evidemment, la famille Bathurst était entraînée à cet effort quotidien. Quant à miss Brown, elle vacillait sur sa chaise et, à deux reprises, fut sur le point de perdre l'équilibre. Elle craignait à tout moment de répondre oui ou non hors de propos et ne distinguait ses voisins qu'à travers un épais brouillard. A peine le dîner terminé, miss Brown fut entraînée par ses hôtes dans la bibliothèque où on lui fit admirer les multiples trophées que, depuis deux générations, la famille Bathurst avait gagnés par ses prouesses sportives: ces divers bronzes, coupes, médailles, furent présentés dans leur ordre chronologique; chaque trophée avait son histoire et aucun détail, chiffre ou mesure, ne fut épargné à l'invitée. Il était près de minuit quand miss Brown monta dans sa chambre: elle se déshabilla machinalement et se glissa dans son lit, comme assommée. Cinq journées se succédèrent au même rythme. Les Bathurst se consacraient entièrement, sans une minute de trêve, aux divers sports: quand ils ne se livraient pas à un de leurs exercices favoris, ils en parlaient entre eux; s'ils se taisaient c'était généralement pour réfléchir à quelque problème de technique sportive. Il n'y avait jamais un moment d'inaction chez la famille Bathurst. Le troisième jour, dans l'après-

midi, miss Brown s'empara d'un livre et s'installa dans un coin pour lire tranquillement. On ne tarda pas à s'apercevoir de son absence et Miles fut envoyé à sa recherche... Il la ramena triomphalement dans le cercle de famille en disant: — La pauvre petite, à défaut de mieux, en était réduite à feuilleter un vieux livre moisi!... Venez, Mary, allons faire un tour avant le dîner. Chaque fois que miss Brown tentait de s'asseoir, Georgina arrivait à la rescousse et lui proposait une partie de tennis, ou bien Henrietta lui vantait les avantages du saut à la corde et s'efforçait de l'entraîner dans le préau, ou encore Bernardine ne manquait pas de faire ping-pong à la main. Au début, Bernardine avait essayé de faire partager à miss Brown sa passion de la boxe. Les deux jeunes filles mirent les gants réglementaires et entamèrent un combat qui se termina pour miss Brown par un saignement de nez. La journée était couronnée par le vigoureux traitement de Mrs Stevenson: miss Brown essaya de s'y soustraire, mais cette déflection fut

accueillie par un haro général et les sœurs Bathurst démontrèrent à la néophyte que le massage et le bain écossais constituaient un rite essentiel de la religion du sport. Le cinquième jour, un nouvel élément vint modifier le cours des choses: Letitia Simmons fit son entrée sur la scène. Letitia était une blonde aux yeux clairs, mais un hâle prononcé atténuait en partie l'éclat de son teint. Elle égalait en stature, en force et en vigueur les Bathurst et ses vêtements de sport ne le cédaient en rien à ceux des trois sœurs. Après une courte absence, elle arriva le mardi matin sur les links où se trouvaient précisément Mrs Bathurst, miss Brown et Miles. Elle adressa de loin des signes d'amitié à la mère et au fils... Quand elle aperçut miss Brown, Letitia devint subitement moins démonstrative et quand Miles, avec son enthousiasme habituel, fit les présentations, elle faillit perdre contenance. Une partie à quatre fut immédiatement organisée: au grand dépit de Letitia, Miles insista pour faire équipe avec miss Brown; la déception de Letitia s'aggrava quand elle vit Miles entourer les mains de miss Brown pour les siennes et s'appliquer patiemment pour contraindre la jeune fille à empoinser sa crosse selon les règles classiques. Jusqu'à ce moment, Letitia Simmons considérait Miles comme son bien personnel; elle fut donc péniblement surprise, mais c'était une fille de tête et elle ne s'avoua pas vaincue. Elle dressa immédiatement ses batteries à diverses reprises, elle avait observé que la major Perry devenait écarlate chaque fois que Mrs Bathurst critiquait le style de sa fille bien-aimée Gladys. (A suivre) 13-V-46

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du frappe: BÉLIER 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Trêve de 2 semaines dans la grève du charbon

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'ACTIONS', 'VALEURS', and 'RENTES'. It lists various companies and their stock prices.

Reflots de la Bourse

Les spécialités et les aciéries étaient en demande et légèrement à la hausse ce matin à Wall Street...

Choses et autres

La Bourse de Montréal a été avisée par McCall Frontenac Oil Co. Limited qu'ils ont l'intention de soumettre les propositions suivantes...

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Curb in Montreal, listing various companies and their stock prices.

Reflots de la Bourse

Le total des ventes à la Bourse et au Curb de Montréal pour la semaine se terminant le 10 mai, a été de 401,150 actions industrielles...

Reflots de la Bourse

Les industriels et les métaux usuels montraient de la fermeté vers l'heure du midi à Toronto...

Hollinger Cons. Mines

La Hollinger Consolidated Gold a fait un profit net de \$2,126,302 durant l'exercice financier de 1945...

Bourse de Toronto

Toronto, 13. (C.P.) — Les cours étaient à la hausse ce matin sur le marché de Toronto...

Colomac Yellowknife

Toronto, 11. — Colomac Yellowknife Mines, Ltd. annonce qu'une équipe de mineurs du nord ontarien a commencé le percement de tunnels...

Moins de volailles sur les fermes

La quantité de conserves de fruits et de légumes fabriquées en 1945 a été de beaucoup inférieure à celle de 1944...

Bourse de New-York

New-York, 13. (A.P.) — Les cours étaient irrégulièrement à la hausse ce matin à New-York...

Les changes

Ottawa, 13. (C.P.) — Le Commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain...

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que La Commission des écoles catholiques de Montréal...

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que La Commission des écoles catholiques de Montréal...

Nommé gérant



M. G.-R. Fairhead, gérant général du service des marchandises du Canadien National, annonce la nomination de M. J.-M. Macrae...

Me Aimé Geoffron, vice-président d'Alcan



La nomination de Me AIME GEORFRON, c.r., B.C.L., D.C.L., comme vice-président d'Alcan, vient d'être annoncée par M. R. E. Powell...

Bourse de Montréal

Montreal, 13. (C.P.) — Les valeurs dirigeantes montraient de la fermeté ce matin à l'ouverture des cours en place locale...

Bourse de Toronto

Toronto, 13. (C.P.) — Les cours étaient à la hausse ce matin sur le marché de Toronto...

Moins de volailles sur les fermes

La quantité de conserves de fruits et de légumes fabriquées en 1945 a été de beaucoup inférieure à celle de 1944...

Bourse de New-York

New-York, 13. (A.P.) — Les cours étaient irrégulièrement à la hausse ce matin à New-York...

Cartes professionnelles

Grid of professional advertisements including: ASSURANCES (Horace Labrecque), COMPTABLES (Chartré, Samson), BREVETS D'INVENTION (Albert Fournier), MEDECIN (Dr Maxime Brisebois), OPTOMETRISTES-OPTICIENS (J.-A. Messier), AUTOMOBILES (Remise au point du moteur), REMBOURSEURS-MATELASSIERS (Boyer Limitée), REPARATIONS ELECTRIQUES (Geo. Daigneault), LAITERIE (Rosemont), ENCADREURS (Wisintainer & Fils), ASSURANCES (Compagnie d'Assurance sur la Vie), and HOTEL PLAZA.

Advertisement for NESBITT, THOMSON & COMPANY, LIMITED, 355 ouest rue, St-Jacques, Montréal.

Advertisement for G. E. LESLIE & CO., COURTIER EN OBLIGATIONS ET VENDEURS DE VALEURS DE PLACEMENT EN GENERAL.

Advertisement for La Saubegarde, MONTREAL, NARCISSE DUCHARME, Président.

Advertisement for LEPREVRE FRERES, Dessinateurs - Machinistes - Fondateurs.

COMMERCE et FINANCE

Le maire Sylvestre gagne en appel

M. Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe, avait le droit de demeurer maire de sa ville, en dépit de la condamnation qu'il avait subie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Ainsi en a décidé la Cour d'Appel, qui a accueilli l'appel d'un jugement rendu par la Cour supérieure sur une requête pour l'émission d'un bref de quo warranto. Ce bref avait été émis le 22 février 1945 par le juge Charles-Auguste Bertrand.

M. L.-P. Cusson, de St-Hyacinthe, avait obtenu ce bref en invoquant le fait que M. Sylvestre avait été condamné aux frais, en septembre 1944, pour infraction aux règlements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, régissant les combustibles.

Cette offense punissable de \$5,000 d'amende ou de deux ans d'emprisonnement ou de l'un et de l'autre, rendait, affirmait-on, l'intimé inhabile à occuper la charge de maire, puisqu'il ne présentait pas les qualifications requises par la section 123 de la loi des Cités et villes. L'arrêt de la Cour d'Appel exclut de la candidature toute personne trouvée coupable de fraude ou qui a été condamnée pour une offense criminelle à deux ans d'emprisonnement.

M. Lucien Gendron, C.R., avocat de l'intimé et appelant, soumit en réponse une savante théorie sur la "création" du crime. Insistant sur le texte de la Charte, le procureur demandait au cabinet de justice de rejeter l'appel du condamné à mort. Samson réclamait un nouveau procès après avoir plaidé que sa confession n'avait pas été faite librement et que l'admission faite par l'appelant des sa comparution avait été illégalement mise en preuve devant le jury.

Lors de sa comparution, Samson s'écria: "Je suis coupable et je n'ai pas besoin d'avocat."

L'arrêt a été lu par le juge Antonin Galipault et le banc unanime dit que la confession de Samson aux détectives a été libre et volontaire. Le tribunal souligne plus particulièrement:

"Il me semble que les officiers de police ont fait tout pour que Samson fasse une déclaration libre et volontaire. S'il a dit à sa comparution: 'Je suis coupable', il n'était pas alors appelé à enregistrer un plaidoyer. Cette déclaration a été spontanée et volontaire et la preuve apportée autour de cet incident ne peut avoir d'effet sur le jury. L'appelant a subi un procès impartial et même sans ses aveux une preuve accablante était étayée contre lui, par le ministère public."

M. Stanislas Poulin, C.R., qui représentait le ministère public, lors

On fête l'anniversaire de Montréal au Monument

Gala annuel des loisirs de la Saint-Jean-Baptiste — Le maire de Montréal présidera — Concurrents choisis parmi des centaines

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Montréal, le Comité des loisirs de la Société Saint-Jean-Baptiste organise le 18 mai prochain, au Monument National, un gala auquel vont participer de jeunes artistes venus de tous les coins de la métropole.

Chaque année, en la même circonstance, M. Arthur Lapierre présente à un auditoire enthousiaste des personnes versées dans la musique vocale ou instrumentale, dans l'art dramatique ou la diction, etc.; ces gens sont tous lauréats d'un concours paroissial, antérieur à cette soirée de gala, et organisé dans plusieurs parties de la ville par les sections de notre société nationale.

Le maire de Montréal présidera la soirée artistique du 18 mai à laquelle Me Marcel Trahan, directeur général des loisirs de la Société, a convié le secrétaire de la province, M. Omer Côté, ainsi que les directeurs généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Notre société nationale entend chaque année jeter un peu de lumière sur la date historique de la fondation de Montréal et profiter de la circonstance pour que les Montréalais se récréent tout en donnant à quelques jeunes Canadiens français doués l'occasion de mettre leurs talents en vedette.

L'appel de Samson a été rejeté

Ovila Samson, assassin des deux sœurs Marie-Anne et Léonne Tougas, de Saint-Jean-d'Iberville, sera pendu le 12 juillet prochain. La Cour d'appel, dans un arrêt unanime, a rejeté l'appel du condamné à mort. Samson réclamait un nouveau procès après avoir plaidé que sa confession n'avait pas été faite librement et que l'admission faite par l'appelant des sa comparution avait été illégalement mise en preuve devant le jury.

Lors de sa comparution, Samson s'écria: "Je suis coupable et je n'ai pas besoin d'avocat."

L'arrêt a été lu par le juge Antonin Galipault et le banc unanime dit que la confession de Samson aux détectives a été libre et volontaire. Le tribunal souligne plus particulièrement:

"Il me semble que les officiers de police ont fait tout pour que Samson fasse une déclaration libre et volontaire. S'il a dit à sa comparution: 'Je suis coupable', il n'était pas alors appelé à enregistrer un plaidoyer. Cette déclaration a été spontanée et volontaire et la preuve apportée autour de cet incident ne peut avoir d'effet sur le jury. L'appelant a subi un procès impartial et même sans ses aveux une preuve accablante était étayée contre lui, par le ministère public."

M. Stanislas Poulin, C.R., qui représentait le ministère public, lors

vail, 67 conventions ont été adoptées depuis 1919 par l'Organisation internationale du travail et le Canada a ratifié 11 conventions ratifiées par le Canada concernant la protection des dockers contre les accidents et l'établissement de statistiques sur les salaires et les heures de travail. Quant à la convention ratifiée par le Chili, elle prévoit l'interdiction des femmes dans les travaux souterrains.

Le Canada a ainsi ratifié 11 conventions internationales du travail et le Chili 34. Comme Etat fédératif, le Canada n'est pas en mesure de donner suite aux conventions traitant de question, qui sont de la compétence des provinces.

La convention sur la protection des dockers, qui est entrée en vigueur en 1934, avait été ratifiée déjà par 9 pays. La convention sur les statistiques est entrée en vigueur en 1940 et a réuni 10 ratifications. Quant à la convention sur l'emploi des femmes dans les travaux souterrains, elle a été en vigueur depuis 1937 et avait recueilli 24 ratifications.

Les pays ratifiant les conventions internationales du travail s'obligent à mettre en vigueur leurs dispositions par voie de législation ou par d'autres moyens.

La fête a débuté par une réception à l'Union nationale française, par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Mgr G. Chevrot, curé de la paroisse St-François-Xavier de Paris, et prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, dit tout l'attachement des Français du Québec à leur patrie, et qu'aujourd'hui plus que jamais les Canadiens français, à l'instar de tous les peuples, ont les regards tournés vers la France, pour en recevoir les exemples de culture et de civilisation et de beauté dont elle a toujours été la grande dispensatrice à travers les âges.

Le vicomte de Roumefort, président de l'Union nationale française, a parlé en quelques mots de l'esprit de la fête.

Après la réception à l'Union nationale française, une messe pontificale a été célébrée à Notre-Dame par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Mgr G. Chevrot, curé de la paroisse St-François-Xavier de Paris, et prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance.

Mgr Chevrot a invité les Français à l'espérance et leur a donné comme modèle, leur patronne, Sainte Jeanne d'Arc. Dans les succès comme dans les difficultés et même les échecs, la sainte gardait toujours sa confiance en Dieu. Et par elle, Dieu a sauvé la France. "Dieu veut sauver encore la France, a déclaré Mgr Chevrot, mais il veut qu'elle le soit par les Français."

Un dîner a ensuite eu lieu à l'hôtel Mont-Royal, qui était présidé par l'ambassadeur. On y remarquait, outre le comte de Hauteclocque, le vicomte de Roumefort, président de l'Union nationale française; M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. Pierre Négrier, consul général de France; M. Georges Vignat, président de la Chambre de commerce française; M. René Dauguerre, de l'Association des Français libres; M. Marcel Nougier, président de l'Association des vétérans; M. Robert Victor, vice-consul, et plusieurs autres.

La fête a débuté par une réception à l'Union nationale française, par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Mgr G. Chevrot, curé de la paroisse St-François-Xavier de Paris, et prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance.

Mgr Chevrot a invité les Français à l'espérance et leur a donné comme modèle, leur patronne, Sainte Jeanne d'Arc. Dans les succès comme dans les difficultés et même les échecs, la sainte gardait toujours sa confiance en Dieu. Et par elle, Dieu a sauvé la France. "Dieu veut sauver encore la France, a déclaré Mgr Chevrot, mais il veut qu'elle le soit par les Français."

Un dîner a ensuite eu lieu à l'hôtel Mont-Royal, qui était présidé par l'ambassadeur. On y remarquait, outre le comte de Hauteclocque, le vicomte de Roumefort, président de l'Union nationale française; M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. Pierre Négrier, consul général de France; M. Georges Vignat, président de la Chambre de commerce française; M. René Dauguerre, de l'Association des Français libres; M. Marcel Nougier, président de l'Association des vétérans; M. Robert Victor, vice-consul, et plusieurs autres.

Les ratifications portent à 917 le chiffre total des ratifications enregistrées jusqu'à présent pour des conventions internationales du tra-

Hors-liste

	Offre	Dem.
Abenakis	9	11
Albany River	35	40
Amber O. M.	14	18
Amal Kirk	14	18
Aurlando	11	14
Atanasiu	7	8
Barber Larder nou	5	6
Beauc	29	35
Bobs Lake	35	37
Bourlianiac	26	32
Brock Gold	14	16
Brown Bousquet	10	12
Card Goldfield	10	12
Carrioca	10	12
Cad. Goldfield	10	12
Cayul	110	120
Climac	4	6
Comet	27	30
Cos. Couper	27	30
Colombière	27	30
Cos. Chibouou	27	30
Courantou	31	33
De Sautis	14	16
Dastora	17	19
Dorbaskis	5	7
Donrand	8	9
Duparquet	10	13
Dunford	10	13
Dumio	9	11
Electra	14	17
Eastview	15	18
Great Bend	3	3
Goldpac	31	33
Greenline	31	33
Glennora	31	33
Governor	16	19
Haystra	3	3
Hok	11	13
Hugh Pam	11	13
Inso	45	60
Isaac	12	15
Kenbac	12	15
Lake Expanso	15	17
Lakle	33	35
Lasion	33	35
Lake Rowan	10	12
De 1945	37	40
Lassie B. L.	39	55
Laville	13	15
Lorrie	25	28
Martin Bird	13	15
McClung	14	16
Malartic	15	18
Nero	32	35
Newport	12	14
New Augusta	15	18
Nov. Malartic	15	18
Norcourt	18	20
Norbeau	100	100
Obaski	28	31
Do 1945	62	65
Obaska Lake	28	31
Oron	28	31
Orpit	8	10
Pam. Canadian	10	12
Perashig Man.	43	43
Presdor	3	6
Prud'homme	21	24
Rainville	21	24
Rand Malartic	12	14
Rimford	27	32
Rimford R. L.	27	32
Scott Chib	14	15
Stevens Mal.	20	20
Sovereign	20	20
Starlight	10	12
Wendell	12	12
Wingate	12	12
Young Dave	23	30
Vauze Duf.	18	18

Les obligations

	Offre	Dem.
Dom. du Canada 3% 1951	105 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1952	103 1/2	104 1/2
Dom. du Canada 3% 1954	105 1/2	106 1/2
Dom. du Canada 3% 1956	104 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1958	105 1/2	106 1/2
Dom. du Canada 3% 1960	104 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1962	104 1/2	105 1/2
Prov. de Québec 3% 1959	103	105
Prov. de Québec 3% 1949	103	105
Prov. de Québec 3% 1953	106	108
Prov. de Québec 3% 1955	103	105
Prov. de Québec 3% 1957	103	105
Prov. de Québec 3% 1959	103	105
Cité de Montréal 4 1/2% 1949	112	112
Cité de Montréal 4 1/2% 1957	122	122
Cité de Montréal 3 1/2% 1953	99 1/2	101 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1950	112 1/2	112 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1952	102 1/2	102 1/2
Gatin. Power "A" 3 1/2% 1960	114 1/2	105
Inter. Hydro 6% 1944	107	108
Montréal Power 3 1/2% 1960	102	102
Montréal Tramways 5% 1951	112	112
Montréal Tramways 5% 1955	101	103
Shawinigan Water 3% 1961	102	104
Atanabi Paper 1954	121 1/2	121 1/2
Brown Co. 5% 1959	110 1/2	111 1/2
Can. Vickers 6% 1947	108 1/2	110 1/2
Priced Bros. 4% 1952	102 1/2	102 1/2
Regent Knitting 4% 1952	100 1/2	100 1/2
Roland Paper 4% 1955	101 1/2	101 1/2

Winnipeg Electric demande plus

Winnipeg, 13 (C.P.) — La ville de Winnipeg pourra acheter le service de transport et le système de distribution du gaz et de l'électricité de la Winnipeg Electric Co., moyennant la somme de \$56,000,000.

M. W. H. Carter, président de la compagnie, a fixé ce prix alors qu'il conférerait avec le comité municipal des tramways. C'est \$9,000,000 de plus que le prix offert par le comité au début de la semaine dernière.

M. I. W. Wydeman, conseiller municipal, et M. W. B. Brown, trésorier, étudieront cette offre de la compagnie et feront ensuite rapport au comité.

L'échevin W. J. Scrabba estime que le prix de \$56,000,000 établirait la valeur des actions ordinaires de la compagnie à \$41 chacune. D'après l'offre de \$47,000,000 faite par la ville, les actions auraient eu une valeur de \$24.

M. Carter a déclaré qu'à son avis la compagnie faisait une offre très libérale, ajoutant que cette somme comprenait de \$4 et \$5 millions en banque.

Il a affirmé que le bénéfice de la compagnie devrait s'élever à plus de \$800,000 en 1946, par suite de la réduction des impôts.

Nommé gérant

Gérant adjoint du bureau principal de la Banque de Montréal, ici, pendant cinq ans, et gérant du bureau de Chicago, Ill., depuis 1941, M. James Henry Oltmann a été nommé gérant du bureau principal de Québec. Il est le successeur de M. Henry Dean Suckling qui prend sa retraite après 46 années de service à la banque.

Rapport du "C. N." sur les récoltes

Winnipeg, 13 mai. — A quelques rares exceptions près, l'ensemencement progresse rapidement dans toutes les provinces des prairies, dit le rapport hebdomadaire du service d'agriculture du Canadian National. Les travaux du printemps avancent rapidement dans les secteurs est et sud du Manitoba et de la Saskatchewan; seul le nord du Manitoba rapporte quelques délais causés par la neige et la pluie tombées en fin de semaine.

De grands vents ont causé quelques dommages par érosion en Saskatchewan et en Alberta. En certains secteurs où l'humidité du sol est insuffisante, on craint une germination inégale. Certains fermiers attendent de la pluie pour continuer l'ensemencement de leurs terres.

Prix des oeufs et de la volaille

Bien que les arrivages venant des postes de classement de l'extérieur aient été plus que suffisants pour faire face au commerce local, le marché des oeufs est resté soutenu au cours de la semaine. La demande se maintient satisfaisante.

On cote les expéditions triées en caisses de boîtes gratuites sur place aux cours suivants: Catégorie A gros 36, A moyens 34, A poulettes 31; catégorie B 31; catégorie C 27; les oeufs en boîtes de carton font un demi à un cent de moins la douzaine; préparées pour l'exportation: A gros 37, A Moyens 35.

Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: Catégorie A gros 38-40, moyens 36-38, de poulettes 33-35; catégorie B 33-35; catégorie C 30-31.

Voici les prix du détail aux consommateurs: Catégorie A gros 40-45, moyens 39-43, de poulettes 37-41; catégorie B 38-41; catégorie C 34-35.

Le marché des volailles abattues est calme et il n'arrive que de petites quantités de poules et de poulets de grill et les stocks de volailles congelées sont rendus très bas. La demande est excellente pour tous les genres de volailles.

Dans le commerce de revente en gros on offre les volailles en boîtes aux prix suivants: poulet, 3 livres et au-dessus, catégorie A de lait 37 1/2, B de lait 35 1/2, catégorie B 33 1/2, catégorie C 30 1/2; poulets de grill de tous poids, catégorie A de lait 37, B de lait 35, catégorie B 33, catégorie C 30; poules, 3 livres et au-dessus, catégorie A 30 1/2, catégorie B 28 1/2, catégorie C 25 1/2; vieux coqs de tous poids, catégorie A 22, catégorie B 20, catégorie C 17; oies ételées, catégorie A 29%, catégorie B 27%, catégorie C 22%; canards ételés, catégorie A 31%, catégorie B 29%, catégorie C 24%; dindonneaux, catégorie A 40%, catégorie B 38%, catégorie C 35%; poulets dindes, catégorie A 37%, catégorie B 35%, catégorie C 32%; vieux dindons, catégorie A 36%, catégorie B 34%, catégorie C 31%.

Les livraisons de volailles vivantes ont été faibles cette semaine et les prix n'ont pas varié. Les approvisionnements se composent principalement de poules; il y a quelques poulets de grill, mais les arrivages de poulets sont des plus restreints. La demande locale est toujours très bonne et dépasse de beaucoup les offres.

Les volailles vivantes sont cotées aux prix suivants pour la revente en gros; poules de 5 livres et plus 25 1/2, moins de 5 livres 24; poulets de 3 livres et plus 30 1/2; poulets de grill de tous poids 28; vieux coqs 17. Les prix payés sont de un à deux cents plus bas.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l'opinion de la Cour, le texte de la Charte veut évidemment parler d'offenses criminelles punissables d'un minimum de deux ans de détention. Il faut pour le moins que l'offense soit assez grave pour encourir l'emprisonnement — et l'emprisonnement seulement. Les infractions aux règlements fédéraux, dans presque tous les cas, sont surtout sujets à l'amende ou la prison, comme peine alternative. S'il y a une amende, on ne peut évidemment pas étirer le texte pour inclure une offense de ce genre. L'appel est amplement justifié.

Le juge Gregor Borclay, qui rendit l'arrêt, dit que l'appel devait être maintenu parce que, dans l

Brillante tenue de Red Durrett au bâton -- La dernière au Boston

Notre voltigeur de droite a frappé trois coups de circuit dans les deux joutes d'hier

Deux ont été obtenus dans la joute initiale et l'autre dans la finale -- Les Royaux ont divisé avec les Orioles devant 24,000 personnes -- Johnny Gabbard limite les visiteurs à cinq coups sûrs et notre club l'emporte par 12 à 1 -- Le Baltimore a eu raison des locaux par 6 à 2 en sept manches -- Les spectateurs réclament Bréard -- Campanis s'est distingué à l'arrêt-court

Les Royaux de Montréal ont enregistré une belle victoire contre les Orioles de Baltimore, dans la première joute d'hier au stade de l'avenue Delormier. Ils ont subi un échec dans la 2e rencontre à l'effiche. Comme la température était idéale, pas moins de 24,000 personnes ont envahi les estrades du Montréal pour assister à ce programme double.

Les Royaux de Clay Hopper gagnèrent la joute initiale par le compte de 12 à 1. Pour ensuite subir un échec de 6 à 2 dans la 2e, qui était limitée à sept manches. Par sa victoire d'hier, le Montréal a pu conserver la 1ère place de la Ligue Internationale avec une faible marge sur les Chefs de Syracuse, qui ont gagné deux joutes contre les Petits Giants de Jersey City. Les deux parties d'hier ont fourmi du jeu fort intéressant malgré la différence dans le pointage et les amateurs ont vu nos joueurs exécuter des coups sensationnels.

Red Durrett, pour sa part, fut le grand héros de la journée en obtenant trois coups de circuit, dont deux à la 1ère joute. Al Campanis, qui remplaça Stan Bréard à l'arrêt-court, a fait un arrêt de toute beauté et exécuté des doubles-jets qui ont mis fin aux menaces des visiteurs.

Lorsque la joute débuta, plusieurs milliers de spectateurs réclamèrent la présence de Bréard sur l'alignement, mais Stan fut laissé sur le banc malgré les réclamations des spectateurs. Ici, nous devons dire que Clay Hopper devait agir de la sorte par mesure disciplinaire.

Au fur et à mesure que la joute progressait et que Campanis se montrait effectif à la position de Bréard, les amateurs oublièrent leur grand favori pour applaudir les promesses de nos équipiers et tous nos porte-couleurs étaient applaudis lorsqu'ils faisaient leur apparition au bâton.

Herman Franks fut un autre digne joueur de la joute initiale. Il n'obtint pas moins de trois coups sûrs pour faire compter trois points, deux de moins que ceux enregistrés sur les coups de notre voltigeur de droite. Les deux coups de quatre buts de Red Durrett valurent cinq points au vainqueur. Ray Robinson fit également bien au bâton et le nègre, tout en jouant une partie parfaite au champ, a cogné trois coups sûrs contre West et Swift, qui officient sur les Orioles.

John Gabbard, a, de son côté, largement contribué à l'échec des Orioles. Notre lanceur droitier a limité les protégés de Thomas à 5 coups sûrs pendant que les hommes de Hopper obtenaient un total de 13 coups sûrs contre les deux lanceurs du Baltimore.

Gabbard a bien contrôlé sa balle hier car il n'accorda que deux buts gratuits et il retira trois joueurs au marbre pour se tirer d'affaire à chaque fois que les visiteurs se montraient menaçants.

Les Royaux ont commencé leur ravage à la cinquième manche alors que cinq joueurs croisaient le marbre avant que le 3e homme eût été retiré. À la 6e, le Royal mit 3 autres points à son crédit pour en compter 2 autres à la 7e et la même chose à sa dernière apparition au bâton.

Au cours de la joute Dixie Howell fut blessé à la main en tirant un joueur au marbre et il dut céder sa place à Herman Franks, qui se tira très bien d'affaire.

À la deuxième partie, Chet Kehn débuta bien et prouva qu'il possédait la balle rapide mais il dut céder sa place à Barney De Forge qui n'eût qu'à lancer une seule balle pour retirer le 3e homme à la 4e manche. Notre lanceur frappeur américain fut remplacé par un frappeur qui relève et c'est Laga qui termina la partie pour les locaux mais Kehn était le lanceur perdant.

Malgré la défaite du Montréal à la 2e partie les amateurs ont vu du beau jeu et tous sont partis satisfaits des exhibitions fournies mais il n'en était pas de même pour le confort car nombreux furent les visiteurs qui se plaignirent de la présence de spectateurs dans les entrées des couloirs du stade, ce qui avait pour effet d'obstruer la

6-3 et 6-1. Samedi, les Français ont également enlevé les honneurs de la joute des doubles quand Bernard Desbreaux et Marcel Bernard ont défaits les joueurs anglais John Giff et Henry Billington par 13-11, 4-6, 7-5 et 6-1. La France a ainsi défit les Anglais par 5 joutes à aucune pour s'assurer de faire face à la Suisse dans la prochaine ronde.

L'inauguration aux Trois-Rivières. Trois-Rivières, 13. -- Les Trifluviens de Marcel Dufresne ont fait l'inauguration de la saison locale hier et ils ont triomphé du Schenectady par le compte de 5 à 3.

Autre victoire des Français. Paris, 12 (A.P.) -- L'équipe française de la coupe Davis a enlevé toutes ses parties de l'éliminatoire pour la coupe Davis, zone européenne, contre l'Angleterre, quand elle s'est assurée les honneurs des deux dernières joutes de simple ici hier. Yvon Petra, le meilleur joueur de simples de France, a facilement disposé de Donald McPhail par 6-0, 6-2 et 6-1 dans la dernière joute disputée tandis que Pierre Pelizza a facilement conquis son rival local aussi, battant Derek Barton par 6-1,

Les séries de la Provinciale sont inaugurées

Empêchée d'inaugurer sa saison le 5 mai, à cause de la pluie, la Ligue Provinciale de baseball a pu faire son ouverture hier et les joutes à l'effiche ont attiré des assistances nombreuses. Les amateurs n'ont pas été déçus car elles ont été fort intéressantes.

Près de 700 personnes ont assisté à l'ouverture du baseball au parc Jarry hier après-midi. Le club Kik a défit le club P.J. par le score de 4 à 0 dans une joute remplie d'action. Les lanceurs Charley Morris, Mario Fidelli et Ashby qui lancèrent chacun trois manches pour l'équipe d'Emile Ménard n'ont alloué que deux métrés coups sûrs.

Germain Jarry, Albert Atkinson et Jean Lefebvre cogèrent chacun deux coups sûrs. Thebaud lança une belle partie pour les visiteurs, dans le champ droit gâtèrent son beau travail.

Le club Kik vaincra le club P.J. par le compte de 4 à 0. Thebaud et Thebaud; Morris, Fidelli, Ashby et Jérôme.

Au stade Lachine, les Facteurs, champions de la ligue Starr Pan dernier, ont vaincu les Braves de Valleyfield par le compte de 6 à 2. Les hommes de Lucien Leduc frappèrent 10 fois en lieu sûr, mais ne surent cogner en temps opportun.

Buck Laviolette lança toute la joute et se montra solide dans les moments critiques. Bissonnette et Mulholland firent du beau travail sur le monticule pour les visiteurs en accordant que 7 coups sûrs aux hommes de Laviguer. Farrell cogua un trois-but, tandis que Pierre Gadiève frappa trois fois en lieu sûr.

Valleyfield... 10010000-2 10 1
Facteurs... 00230000-6 7 2
Bissonnette, Mulholland et Packard; Buck Laviolette et Boulaine. A Ste-Thérèse, le National de Billy Innes a défit le club de l'endroit par le score de 9 à 8 devant près de 2,000 personnes. Vaillancourt, Marciel et Foucher lancèrent pour le National, tandis que les frères Victor et Eddy Mackissoc accomplirent le travail des locaux sur le monticule.

National... 000710010-9 9 2
Ste-Thérèse... 00000125-8 13 2
Vaillancourt, Marciel, Foucher et Aubé; Victor et Eddy Mackissoc, L. Corbeil.

Dimanche prochain, le Valleyfield joue au parc Jarry contre le Kik; National au stade Lachine contre les Facteurs; le P. J. à Beauharnois et le Mayport à Ste-Thérèse. Hier, la joute Mayport et Beauharnois a été contremandée à cause du mauvais état du terrain.

Managoff-Detton, Robert-Talum

Le promoteur Eddie Quinn est à compléter son programme pour mercredi soir prochain et dit immédiatement que l'organisateur des séances de lules au Forum a eu la main heureuse, cette fois-ci car en finale les amateurs verraient le champion Bobby Managoff défendre son titre contre Dave Detton pendant que le Polonais, Stanislaw Talum en viendra aux prises avec Yvon Robert dans la semi-finale qui sera d'une chute à finir.

Le promoteur Eddie Quinn a toutefois laissé entendre qu'il n'était pas certain si le champion Talum pouvait être en jeu dans un match d'une chute à finir. Quinn a néanmoins ajouté qu'une fois dans le passé, Managoff lui-même avait conquis le titre aux dépens de Robert dans un combat d'une chute à finir disputé dans le Texas.

Detton nous revient dans la métropole canadienne après une longue absence. Il y a quelques années, Detton s'était battu contre Jim (The Goon) Henry. Lors du match, Detton se déchira une partie de l'oreille et ce n'est qu'après plusieurs semaines que la blessure fut guérie complètement. Par la suite, Detton s'est enrôlé sous les drapeaux américains et il fut licencié récemment.

Detton, un solide gaillard pesant aux environs de 235 livres, est un luttteur possédant un repertoire de prises des mieux assorties et son style ressemble énormément à celui de Managoff. La rencontre entre Managoff et Detton devrait, selon Eddie Quinn, être excitante du commencement à la fin et les partisans devraient assister à un match excessivement scientifique.

Même si le match Managoff-Detton suscite un immense intérêt dans le domaine de la lutte la rencontre Talum-Robert en suscite davantage, surtout avec la présence de Jack Sharkey, comme troisième homme dans l'arène. Talum et Robert en seront dans un match revanche; la 1ère fois Robert l'ayant emporté par l'arbitre Sammy Mack. Quinn a également mentionné qu'il serait intéressé à s'assurer les services de Félix Miquet pour sa séance de mercredi soir prochain.

L'Union canadienne des raquetteurs

C'est samedi, le 11 courant, qu'aura lieu l'assemblée régulière annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs en l'hôtel Queen's, Salons D et F à Montréal, à 8h. 30 p.m. L'ordre du jour comprend: Rapport du secrétaire-trésorier; rapport du Comité de Courses; affaires générales; élections annuelles; projets de formation de nouveaux clubs; admission de nouvelles équipes; suggestions, etc.

Les clubs doivent produire leur formule de créance dûment remplie par le président et le secrétaire et assermentés attestant le nombre de membres. Ces dites formules devront être remises au secrétaire-trésorier avant l'assemblée. Tous les clubs de raquetteurs sont priés d'être représentés. Une délégation de l'Union Américaine des Raquetteurs est attendue pour ces assemblées importantes.

Le Syracuse triomphe dans les deux joutes

Les Chefs de Syracuse se sont rapprochés de la première place de la Ligue Internationale, hier après-midi, en enregistrant deux victoires sur les Petits Giants de Jersey-City, pendant que le Montréal divisait avec les Orioles de Baltimore, dans la métropole canadienne. Les Chefs gagnaient la joute initiale par le compte de 11 à 1 et dans la finale ils l'emportaient de nouveau sur les protégés de Bruno Betzel en obtenant un blanchissage de 2 à 0.

Dans les autres joutes du circuit Shaughnessy les honneurs ont été partagés car les Leafs et les Bisous gagnèrent chacun une partie et il en fut ainsi pour Newark et Rochester.

A Syracuse, la brillante tenue des lanceurs Howell et Carter a permis aux Chefs du pilote Jewell Ens de vaincre les Petits Giants par 11 à 1 et 2 à 0 devant 5,290 spectateurs.

Dans la partie initiale, les Chefs s'assurèrent le triomphe dans les septième et huitième manches, alors qu'ils croisèrent le marbre à huit reprises. Les Chefs comptèrent leurs trois premiers points dans la manche initiale, tandis que les Petits Giants enregistrèrent leur unique point à la 6e manche. Durant la partie, Howell cogna pour le circuit et fit compter quatre points. Don Wilson fut le lanceur perdant.

Le lanceur Millard Howell fut sans contredit le principal artisan de la deuxième victoire du Syracuse, quand il n'accorda qu'un seul coup sûr aux Giants, tandis que son rival au monticule, Warren Sandel ne donna que trois coups sûrs, dont deux des coups de circuit de Al Rubeling et Hank Sauer.

A Rochester, après avoir perdu les honneurs de la première partie par 4 à 1, les Ours de Newark triomphèrent des Red Wings de Rochester par 3 à 1 dans la seconde partie. Les Red Wings et les Giants de Jersey-City sont tous deux sur un pied d'égalité en septième position.

Les Red Wings ne frappèrent que deux coups sûrs contre les lanceurs Pittter et Houtz dans la 1ère joute, mais ils comptèrent trois points dès la 1ère manche, sur trois buts sur balles, une erreur et un simple de Eddie Joost. Le lanceur Lloyd (Whitey) Moore limita les Ours à sept coups sûrs bien espacés.

A Buffalo, les Leafs de Toronto ont triomphé par 21 à 1 dans la première partie, mais les Bisous de Buffalo se sont ralliés dans la seconde joute pour triompher par 6 à 3 devant une foule de 9,748 personnes. Dans la 1ère partie, les Leafs ne cogèrent que six coups sûrs contre le jeune artilleur Billy Pierce, mais dans la quatrième manche, un circuit de Austin Knickerbocker, alors qu'il y avait un coureur sur le sentier a assuré la victoire aux Torontois. Ellis Deall limita les Bisous à six coups sûrs seulement.

Dans la seconde partie, les Bisous s'assurèrent le triomphe dans la troisième manche, grâce à un sensationnel ralliement de cinq points. Depuis qu'il fut envoyé aux Bisous par les Tigers de Détroit, de la ligue Américaine, le lanceur Bob Bueller a remporté sa seconde victoire de la saison dans la 2e partie.

Première partie: Toronto... 000 200 000-2 9 0
Buffalo... 000 010 000-1 6 0
Deal et Compton; Pierce et Tabackek.

Deuxième partie: Toronto... 000 300 0-3 7 1
Buffalo... 005 010 x-6 8 0
Cook, Smola (3), Berry (4) et Yout; Mueller, Appelton (5) et Erault.

Première partie: Newark... 000 001 000-1 7 3
Rochester... 300 001 00x-4 2 1
Pittter, Houtz (7) et Fallon, Moore et Hockenberry.

Deuxième partie: Newark... 000 021 0-3 5 0
Rochester... 010 000 0-1 6 2
Karpel et Recca, Fallon (5), Gardner et Bucha.

Première partie: Jersey City... 000 001 000-1 5 0
Syracuse... 300 000 44x-11 12 2
Fisher, Oates (7), Picono (7) et Prunett; Carter et Just.

Deuxième partie: Jersey City... 000 000 0-0 1 1
Syracuse... 010 001 x-2 3 1
Sandel et Grasso, Howell et Just.

Première victoire du club Lachine

A l'arène de Lachine, hier soir, le club Lachine-Ville-Saint-Pierre a défit les Canadiens par 8 à 6 dans une joute régulière de la ligue de crose senior de Québec.

Les deux frères Greene furent sans contredit les étoiles des vainqueurs en comptant chacun 2 buts alors que Hal Price a enregistré 2 buts également. Joe Wilkinson et Lafleur furent les autres champions au Lachine, puis Charlie Phillips a compté 2 buts et obtint une assistance pour le Tricolore. Billy Wilkinson, Freddy Angley, Foy et Murphy se sont distingués pour les Canadiens.

Desjardins vainqueur

Jean-Jacques Desjardins a facilement défit Jean Marois de Québec hier après-midi, au club Saint-Denis, par 6-1, 6-2 et 1-4, dans l'unique rencontre éliminatoire pour la formation de l'équipe de la coupe Davis du Canada.

Les résultats dans le circuit des majeures

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Les parties de samedi dernier

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Table with 2 columns: Ligue Internationale, Ligue Nationale, Ligue Américaine. Lists teams and scores for various games.

Beau début du club Québec

Québec, 13. -- Les Alouettes de Québec ont blanchi les Colons de Rome par 3 à 0 hier, lors de l'ouverture du baseball dans la vieille capitale. Le lanceur Jimmy Barr a brillé d'un vif éclat pour les Alouettes, tandis que son coéquipier Harold Dillon s'est signalé au bâton.

Dans la manche initiale, Dillon frappa un simple pour permettre à Kraus de croiser le marbre, tandis que dans la 5e manche, il cogna un circuit à une distance de 325 pieds du marbre, alors qu'un coureur était sur les coussins.

Les Colons ne frappèrent que quatre coups sûrs contre Barr qui ne fut jamais en danger. Les Alouettes en cogèrent neuf contre deux artilleurs adversaires.

Les Red Sox gagnent la dernière partie contre les new-yorkais

Le club de Joe Cronin a triomphé des Yankees dans la partie décisive après avoir été blanchi samedi -- Duel de lanceurs entre Harris et Chandler qui n'accordent que trois coups réussis chacun -- Les autres joutes des ligues majeures

Les Red Sox de Boston, pilotés par Joe Cronin, ont subi un échec samedi pour mettre fin à la série de quinze victoires consécutives mais ce furent les meneurs de la Ligue Américaine qui ont raison des Yankees de Joe McCarthy pour gagner la partie décisive de la série devant une assistance de plus de 68,000 personnes. Les Bostoniens ont triomphé des gars de la métropole américaine hier par le compte de 3 à 1 après un intéressant duel entre les lanceurs Dickey Harris et Spud Chandler car ces deux artilleurs rivalisaient d'accorder que trois coups réussis chacun mais la chance favorisait le lanceur des Red Sox car des erreurs de Phil Rizuto et Hank Majecki valurent deux points non mérités aux vainqueurs.

Les Red Sox furent quasi parfaits au champ ne commettant aucune erreur et donnant un support parfait à leur lanceur tandis qu'à côté des Yankees trois bévues ont été commises et deux de ces erreurs furent fort coûteuses.

A Philadelphie, après avoir été battus par 6 à 4 par les Athletics de Philadelphie dans la 1ère partie, les Sénateurs de Washington se sont ralliés dans la seconde joute pour triompher par 2 à 1. Dans la 2e partie, une foule de 20,445 personnes a vu Stan Spence et Gerry Priddy se mettre en évidence. Spence qui avait frappé pour le circuit dans la joute initiale, fit compter deux points dans la deuxième partie.

Dans la 1ère joute, les joueurs du vétérain pilote Connie Mack cogèrent un total de 11 coups sûrs contre les artilleurs Haefer et Hudson, tandis que Dick Fowler, un produit de Toronto, limita les équipiers du géant Ossie Bluege à neuf coups sûrs seulement.

Cette victoire était la 1ère pour Fowler depuis le début de la saison. Dans la seconde partie, Johnny Niggeling espéra quatre coups sûrs seulement aux Athletics, tandis que ses coéquipiers en cogèrent une dizaine contre les artilleurs Savage et Harris.

A Détroit, grâce à la brillante tenue du lanceur Paul (Dizzy) Trout au monticule, les Tigers de Détroit, champions du monde, ont défit les White Sox de Chicago par 4 à 1, pour ainsi permettre au club du pilote Steve O'Neil de remporter une septième victoire consécutive dans la ligue Américaine.

Le vétérain lanceur Ted Lyons, âgé de 45 ans, a lancé la joute entière pour les White Sox et limita les Tigers de Détroit à huit coups sûrs, dont quatre à la troisième manche, alors que les Tigers opérèrent un sensationnel ralliement de trois points.

A Cleveland, les Browns de St-Louis et les Indiens de Cleveland ont divisé les honneurs d'un programme double. Les Indiens l'ont emporté par 4 à 3 dans la 1ère partie tandis que les Browns furent ensuite vainqueurs par 9 à 3 dans la seconde.

Dans la 1ère partie, Bob Feller semblait devoir l'emporter par blanchissage quand les Browns réussirent finalement à compter 3 points dans la dernière manche, égalisant ainsi les chances en nécessitant du jeu additionnel. Le simple opportunist de George Case avec les buts remplis, valut ensuite la victoire aux Indiens dans la 10e manche.

Feller alloua neuf coups sûrs et il retira 12 frappeurs sur des "strikes" pour un total de 71 retraits au bâton en 62 manches, depuis le début de la saison. Il a remporté aujourd'hui sa 4e victoire contre trois défaites.

Dans la 2e joute, Al Shirley, des Browns, fut le lanceur gagnant contre Allie Reynolds. Shirley tint les Indiens à neuf coups sûrs. Les Browns en obtinrent 12. Mickey Rocco cogna un circuit pour le Cleveland et Hank Edwards, un trois-but.

Dodgers vainqueurs. A Brooklyn, hier après-midi, les joueurs de Léo Durocher ont enregistré une éclatante victoire lorsqu'ils triomphèrent des Phillies par le compte de 13 à 4 pour s'assurer, temporairement du moins, de la première position de la Ligue Nationale, car les Cardinals de Saint-Louis, qui sont actuellement leurs plus dangereux adversaires, ont subi deux défaites hier aux mains des Reds de Cincinnati.

Charley Schanz débuta au monticule pour les Phillies, mais il dut prendre le chemin des douches à la seconde manche, alors que les Dodgers croisèrent le marbre à sept reprises. Eddie Stevens (un ex-Royal) cogna pour le circuit durant cette fructueuse manche.

Dans la deuxième moitié de la septième manche, les Dodgers comptèrent trois autres coups de quatre buts cognés par Augie Galan. C'était la 8e victoire du Brooklyn en autant de joutes sur le terrain d'Eb-betts Field cette saison.

A Chicago, les Cubs de Chicago, champions du circuit Ford Frick, ont vaincu les Pirates de Pittsburgh par le compte de 3 à 1 devant 22,065 spectateurs. Malgré une froide température, le vétérain lanceur Claude Passeau a limité les Pirates à sept coups sûrs pour facilement être l'étoile principale de la victoire de son club, et remporter son second triomphe de l'année. Les Cubs ont frappé sept coups sûrs aux dépens des artilleurs Heintzelman et Gerbeauer.

A St-Louis, les Reds de Cincinnati ont causé une grande surprise quand ils ont défit les puissants Cardinals de St-Louis à deux reprises, soit par 4 à 2 et 5 à 1.

Durant la 1ère partie remportée par le lanceur Buckley Walters, le vétérain arrêt-court Eddie Miller a

LIGUE AMERICAINNE: Washington... Philadelphia... Boston... St-Louis... Chicago... Detroit... Cleveland... New-York... Philadelphia... Baltimore...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

LIGUE INTERNATIONALE: Baltimore... Jersey City... Newark... New-York... Philadelphia... St-Louis... Detroit...

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR". Téléphone: 3141 (3381). Annonce facturée 1% le mot.

ACHAT DE CREANCES. Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, rayons plus haut qu'ailleurs. Adresse: 575 Avenue Saint-Jacques, Montréal 1917.

CHAMBRE A LOUER. Chambre pour monsieur à 4293 St-Hubert, CH. 8743. CONVERSATION ANGLAISE. Conversation anglaise, Cercle d'étude et cours particuliers.

PROPRIETE A VENDRE. Propriété de campagne près de Montréal, style ancien, 2 étages, grand terrain, volume de l'église et de l'école. \$6,000. 71, 9118.

Problèmes financiers étudiés au banquet annuel des H. E. C.

Le dîner de l'Association des licenciés des Hautes Etudes commerciales a eu lieu samedi, au Windsor

Samedi soir, en la salle de bal de l'hôtel Windsor, avait lieu le dîner annuel de l'Association des licenciés de l'École des hautes études commerciales. Chaque année, au début de mai, et c'est une tradition de 34 ans, a lieu le dîner annuel de l'Association des licenciés H. E. C., pour souligner l'entrée dans ses rangs de la classe des finissants de l'École des hautes études commerciales. La classe de 1946 (34e promotion) compte 60 finissants. Quelque 400 personnes étaient présentes samedi.

M. G. F. Towers

Le conférencier à ce dîner était M. G. F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada. Il a parlé de "Quelques problèmes financiers d'après-guerre". Voici un résumé sommaire de cette conférence.

Après avoir exprimé le vif plaisir qu'il ressentait d'être l'invité d'honneur de cette grande manifestation publique de l'Association des licenciés des Hautes Etudes commerciales, et après avoir présenté aux nouveaux membres de l'Association ses meilleurs souhaits de succès dans leur carrière, M. Towers faisait remarquer que l'avenir du monde repose sur la jeunesse pleine d'idées neuves et de courage.

L'existence économique du Canada, poursuivait M. Towers, dépend de ses relations avec les autres pays, car il ne peut pas vivre replié sur lui-même. Les guerres modernes exigent un grand déploiement d'activité économique au cours duquel se posent les problèmes de la production, du transport, de l'emploi intégral et surtout de l'inflation. C'est par une politique économique et financière appropriée qu'il faut combattre l'inflation. La taxation et l'épargne étaient les deux principales armes financières pour la combattre. A celles-ci s'ajoutent des contrôles physiques tels que la réglementation de la production, de la distribution et des prix.

M. Towers soulignait ici l'importance de la création de notre institution de contrôle du change étranger et l'efficacité du rôle qu'elle a joué en vue de rétablir notre réserve d'or et de dollars américains.

Grâce aux contrôles rigoureux du gouvernement, on a réussi à enrayer l'inflation des prix. Cependant il ne faut pas croire que celle-ci a disparu. C'est par une stabilité et de la production de guerre. Les revenus sont encore élevés comparés au volume des biens de consommation civile, et cela est dû en partie au niveau élevé de notre commerce d'exportation vers les pays européens soutenu au moyen de prêts faits par le gouvernement aux pays alliés.

Comme ailleurs, il faut passer de l'économie de guerre à celle de paix et les problèmes des autres pays nous intéressent sérieusement car notre existence dépend largement de notre commerce extérieur. De plus l'établissement de la stabilité sociale est essentielle au maintien de la paix dans l'avenir. Bien avant la fin des hostilités, on avait

reconnu la nécessité d'une assistance à certains pays frappés par la guerre pour rétablir leurs relations commerciales dans le monde, et les difficultés que le Canada connaît avec la disparition des marchés de guerre.

Afin d'aider à maintenir le plus haut niveau possible de commerce international et des relations satisfaisantes entre les divers monnaies nationales, on a créé la banque internationale et le fonds monétaire international.

Cependant, pour restaurer l'activité économique des pays qui nécessitent une assistance, le Canada et les Etats-Unis sont dans une situation qui leur permet de leur fournir cette assistance au moyen de ventes à crédit atteignant une valeur de 2 milliards pour le Canada et 8 milliards pour les Etats-Unis. Ces prêts nous sont avantagés s'ils sont consentis à des pays qui, selon toute vraisemblance, constitueront pour nous des marchés dans l'avenir.

En terminant, M. Towers faisait remarquer aux membres de l'Association des licenciés de l'École des Hautes Etudes commerciales que dans le domaine économique principalement, les idées et les faits qui déterminent la politique publique sont assez compliqués et difficiles à comprendre sans l'étude et la pensée profonde. Il incombe donc à ceux qui ont reçu une éducation spécialisée dans ce domaine de renseigner les autres et de les guider. Il leur souhaitait aussi une prospérité continue dans leurs affaires privées, ce qui fournirait en contre-partie une contribution utile au bien public du pays.

Table d'honneur

M. Léo Boissonnault, C.A., gérant à Montréal de la Commission de contrôle des changes étrangers, a présenté le conférencier, et c'est M. Anatole Desy, gérant du service français de Nesbitt Thomson & Co., qui l'a remercié. Ont aussi pris la parole M. Roland Philie, président général de l'Association des licenciés H.E.C., M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales et M. Gérard Blais, président de la classe des finissants.

Avant été invités à prendre place à la table d'honneur: MM. Omer Gôté, Adolphe Godbout, Maurice Duplessis, Paul Beaulieu, O. Gagnon, Mgr O. Mauraull, MM. Edouard Montpetit, Beaudry Leman, Graham Towers, Camillien Houde, Esdras Minville, Victor Doré, J.-A. Dugal, Jules Labarre, Maurice Trudeau, Anatole Desy, L.-P. St-Amour, S. R. Noble, E. F. Beach, Lactance Boberger, Herbert Lank, Maurice Guaré, W. E. Beamer, G.B.E., P. O. Messier, C.-E. Préfontaine, François Faure, C.-R. Dufresne, Ubald Boyer, Louis-J. Trotter, Rosario Messier, Geo. Lafrance, Benoit Robillard, J.-E. Goulet, N. Lacourcière, René Germain, Léo Boissonnault, Roger Messier, Jean-C. Aubry, Lionel Gauthier, Yvanhoé Bicher, Wilfrid Lavigne, Philippe Beaulieu, Edouard Bossé et Armand Viau.

Banquet annuel de Ayerst, McKenna

Hommage rendu au premier président et l'un des fondateurs de la compagnie

A l'occasion de leur 21e banquet annuel, quelque 600 employés de Ayerst, McKenna and Harrison Ltd, fabricants de produits biologiques et pharmaceutiques, se sont réunis dans la grande salle de bal de l'hôtel Windsor.

On a profité de cette circonstance pour rendre hommage à M. W. A. Ayerst, le premier président et l'un des fondateurs de la compagnie. M. W. J. McKenna était le porte-parole de l'assemblée. M. Ayerst, qui a quitté la présidence de la compagnie en février, a également reçu un témoignage d'estime de la part de tous les employés de la compagnie.

Souhaitant la bienvenue à tous les anciens combattants de retour à la compagnie, y compris les employés d'avant-guerre et ceux qui le sont devenus depuis leur démobilisation, M. W. A. Leslie, président et gérant général, a souligné la dette de gratitude contractée envers tous ceux qui ont fait du service. M. Leslie s'adressait aux employés pour la première fois en qualité de président. Dix pour cent des employés de la compagnie s'étaient enrôlés dans les forces armées pendant la guerre. "Il nous fait plaisir de faire remarquer que la plupart d'entre eux ont déjà repris leur poste parmi nous", déclara M. Leslie. L'assemblée observa le silence pour honorer la mémoire des anciens employés tombés au champ d'honneur.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait plusieurs employés d'Ayerst, McKenna and Harrison (U. S.) Ltd, de New-York, et de l'usine de la compagnie à Rouse's Point, N. Y. M. Boyd O'Connor, président et gérant général de la compagnie américaine, a transmis les hommages de l'administration de cette dernière entreprise.

M. W. Harrison, président du conseil d'administration, a remis des chèques de bonis aux employés suivants, en guise de récompense pour leurs longs états de service: M. Thomas Bedford, Mlle Ida Turfus, Renaldo Cappadocia, le Dr A. Stanley Cook, Thomas Hartley, Norman M. Wilson, Thorvald Andersen, J. Douglas Campbell, Evoy, Frank Gunnings, Kurt Hamfelt, Donald Masterton, Charles W. Moore, Miles Enid Rhind et Ethel Aikin, Rena M. Cooke, Ruby Pope, Margaret Turfus et Gilbert Denis.

Appel lancé par M. St-Laurent

Québec, 13. (C.P.) — Dans une allocution préparée pour diffusion sur le réseau français de Radio-Canada, M. Louis-S. St-Laurent, ministre de la Justice, a déclaré hier que "le salut de millions d'êtres dépend littéralement de nous". "En diminuant leur nourriture d'une tranche de pain par jour et d'une once de viande par personne, les Canadiens augmenteraient de 1,000 calories par jour la ration de 900,000 personnes affamées et permettraient l'envoi de 600 tonnes de viande par semaine". Il insiste pour que les Canadiens fassent cet effort et ne commandent que pour leurs besoins immédiats ce qu'il leur faut de farine, d'œufs et de viande.

"Les pays épargnés par la guerre, dit-il, se doivent de venir au secours de ceux qui sont dans la misère, au nom de la charité chrétienne. La paix ne peut s'établir sur la misère humaine".

Nomination de M. Paul Goulet

Ottawa, 13 (C.P.) — M. H. Mitchell, ministre du Travail du Canada, a annoncé la nomination de M. Paul Goulet, assistant spécial du sous-ministre du Travail, au poste de chef de la section de ce ministère qui a affaire à l'Organisation internationale du travail. Membre du conseil d'administration et d'un des fonctionnaires supérieurs du ministère, M. Goulet a occupé plusieurs postes au sein de ce ministère dont il fait partie depuis mars 1943. C'est un ancien citoyen de Montréal.

M. Goulet a récemment participé à une conférence de l'Organisation internationale du travail, au Mexique. Il a été choisi comme délégué aux réunions de plusieurs comités du même organisme qui s'ouvrent à Montréal aujourd'hui. De concert avec M. Arthur MacNamara, sous-ministre, et M. P.-E. Renaud, du ministère des Affaires extérieures, il assistera à une autre réunion qui s'ouvrira également à Montréal le 23 mai.

La lutte contre la diphtérie

Québec, 13 (D.N.C.) — Au cours du mois de mars dernier, plus de deux mille enfants ont bénéficié des trois injections antidiphtériques dans les centres desservis par les unités sanitaires de la province de Québec.

Voici un aperçu du travail accompli par ces organismes au cours du mois de mars 1946: hygiène maternelle, démonstration à domicile, 1331; visites prénatales, 1510; hygiène de la première enfance, clinique de puériculture, 419; nourrissons examinés (0 à un an), 8,686; enfants d'âge préscolaire examinés (un à six ans), 5,322; nourrissons visités à domicile, 9,172; enfants d'âge préscolaire visités à domicile, 12,144; hygiène de l'âge scolaire; conférences, 809; assistance 24-797; écoles examinées, 17,661. Ce bref résumé du travail accompli dans le domaine de l'hygiène chez les enfants donne une idée de l'œuvre générale des unités.

Durant mars, il y a eu dans les unités sanitaires 169 cliniques anti-tuberculeuses et 5,954 personnes s'y sont présentées pour se faire examiner. Les cliniciens ont procédé à près de trois mille épreuves à la tuberculine et fait plus de 1300 visites à domicile.

Collation des grades à l'Université le 31

La collation solennelle des grades au cours de laquelle seront décernés les diplômes et les prix, aura lieu vendredi, 31 mai 1946, à 3 h. de l'après-midi, à l'auditorium de l'Université.

Semaine d'accueil à Ste-Anne-de-Bellevue

Les visites commenceront cette semaine

Un accueil général est offert aux citoyens de Montréal par le ministère des affaires des anciens combattants, les invitant à visiter l'hôpital des anciens combattants à Ste-Anne de Bellevue. Des invitations spéciales ont été adressées à plus de 1,000 citoyens représentant toutes les classes sociales, industrielles et professionnelles, les priant de se joindre à différents groupes qui devront visiter l'hôpital au cours de cette semaine. A cette occasion, le major-général E. J. Renaud, C.B.E., sera l'invité d'honneur pour la première journée des visites organisées sous les auspices du ministère des affaires des anciens combattants.

Plus de mille invitations ont été envoyées à certains membres en vue de nos organisations de bien-être, du commerce et de l'industrie ainsi que des institutions tant religieuses que sociales de sorte que les différents groupes de visiteurs formeront une franche représentant le plus grand nombre de citoyens de notre ville.

Les visites s'étendront sur une période de cinq jours. Environ trois cents personnes des différents groupes ont été invitées pour chaque jour.

Des guides ont été choisis parmi les membres du personnel de l'hôpital pour diriger les visiteurs à travers les divers départements où les vétérans sont soignés.

Le docteur W. D. S. Cross, officier médical en chef du ministère, a déclaré aujourd'hui que le ministère maintient un haut degré dans les soins médicaux qu'il apporte aux anciens combattants dans ses hôpitaux. Il est très important que le public se rende compte du progrès accompli à l'hôpital Ste-Anne de Bellevue et du bien que les vétérans en retirent.

Une nouvelle mesure a été adoptée par laquelle le département a obtenu les services des meilleurs spécialistes en médecine et en chirurgie et l'hôpital Sainte-Anne possède un personnel qui ne cède place à aucun. Les médecins y ont accompli dans le domaine des recherches un travail remarquable et ils ont introduit et élaboré des méthodes qui marquent un avancement dans la science médicale au pays.

A l'hôpital Sainte-Anne toutes les dernières découvertes de la science médicale sont mises à l'épreuve à l'avantage des vétérans. Les médecins qui s'adonnent aux recherches ont accompli un travail extraordinaire dans le domaine de la thérapie par électro-choque, et le choc par l'insuline, le traitement de névrose et de psychose. Des recherches particulières avec traitements spécifiques ont été entreprises pour le traitement des paralysiques avec un succès marqué. Les applications médicales de la pénicilline

41 collèges dans ce concours

La Société Saint-Jean-Baptiste et son concours annuel d'histoire — Participation nombreuse des collèges classiques — "Lionel Groulx, professeur d'histoire, éveillé du sens national" — Depuis 1913

Des milliers d'étudiants de nos collèges classiques de jeunes gens et de jeunes filles viennent de participer au concours d'histoire qu'organise chaque année, dans ces institutions la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Parmi ses nombreux concurrents, chaque collège a désigné son lauréat et de la sorte, quarante-deux textes ont été primés. Pour la première fois, cette année depuis l'inauguration des concours par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1913, il s'agissait pour les participants, d'écrire autour d'un personnage encore vivant et non autour d'un fait historique ou d'une grande figure du passé. On invita les étudiants à traiter de "Lionel Groulx, professeur d'histoire, éveillé du sens national", afin de marquer comme il convenait le trentième anniversaire d'enseignement de l'histoire par le chanoine Groulx, à l'Université. Des quarante-deux collèges participant au concours, on en remarque de tout le pays, de Gravelbourg en Saskatchewan jusqu'à Chicoutimi, Gaspé, Bathurst.

Ces textes d'étudiants de milieux si divers, la Société Saint-Jean-Baptiste les relie en imposants volumes dont la série constitue une collection précieusement conservée. Il serait assez curieux de retracer parmi les signataires de ces compositions collégiales les noms d'écrivains et de sociologues aujourd'hui en vedette chez-nous.

De toute façon, le concours annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste permet à des centaines d'étudiants et d'étudiantes d'approfondir à leur guise une page d'histoire et d'exprimer leur point de vue.

et "streptomycine" y ont trouvé plusieurs améliorations.

Le ministère a aussi institué des ateliers pour la fabrication d'appareils prothétiques à l'usage des amputés et des paralysiques. De plus, les derniers développements dans l'usage de membres artificiels et du plastique sont fournis aux anciens combattants malades.

Les visiteurs pourront voir tout le progrès réalisé par le personnel médical du ministère. Ils auront l'occasion de rencontrer les docteurs et leurs patients ainsi que les membres des différentes organisations de bienfaisance qui s'occupent des vétérans malades.

À la fin des visites, le thé sera servi dans le kiosque des invités de la Croix-Rouge. Ce kiosque, érigé il y a deux ans sur les lieux, est l'un des plus modernes au pays et marque bien l'intérêt que cette Société porte aux blessés de guerre.



Vous le préférerez

THE "SALADA"

On fera une offre à Montreal Light

M. Duplessis l'annonce aux journalistes — Le divorce et les loteries dans Québec

Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a annoncé samedi matin que l'Hydro-Québec fera probablement une offre d'actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power, et de la Beauharnois Power Co. au cours de cette semaine.

Avant de faire cette déclaration le premier ministre avait eu une longue entrevue avec les cinq commissaires de l'Hydro (MM. L.-E. Potvin, J.-A. Savoie, Raoul Latreille, J. W. McCannott et George C. Macdonald) et avec leurs avocats, Mes Emery Beaulieu, Edouard Mascen, Eugène Simard et Joseph Ginguas. M. John Bourque, ministre des forces hydrauliques, des terres et forêts, accompagnait le premier ministre.

M. Duplessis a aussi fait des déclarations sur le divorce et sur les loteries au Canada. Le premier ministre est catégoriquement opposé à l'institution d'une cour provinciale de divorce, mais il est en faveur de la législation des loteries.

"Nous sommes fondamentalement, irrévocablement et traditionnellement opposés au divorce", a déclaré M. Duplessis, ajoutant que notre province ne permettra jamais l'institution d'une Cour de divorce dans ses limites, même par la minorité qui n'est pas opposée au divorce.

Quant aux loteries le premier ministre est d'avis que le gouvernement fédéral devrait amender le code pénal de façon à permettre aux provinces d'organiser des loteries.

Amicale Champagnat

Les anciens de l'école Champagnat, paroisse St-Denis, auront leur convention dimanche le 19 mai. Il y aura grand-messe à l'église St-Denis et banquet dans la salle de l'école.

Les anciens élèves qui n'auraient pas encore reçu de convocation sont priés de se mettre en communication avec le secrétaire de l'amicale, M. Paul-Emile Marsolais, 4243 rue Delormier, tél. AM. 5844.

Feu M. Germain Lefebvre

Il était maître de chapelle à l'église St-Jean-Baptiste

M. Germain Lefebvre, basse chantante renommée, professeur d'art vocal, compositeur, maître de chapelle à St-Jean-Baptiste depuis 31 ans, est décédé hier. Doué d'une voix remarquable, animé d'un sens artistique raffiné, M. Germain Lefebvre étudia la composition et le solfège sous Lavalée Smith et Rodolphe Mathieu et l'art vocal sous Joseph Sancier et Salvator Issaurrel. Il chanta par toute la province, le Canada et les Etats-Unis, et tint des rôles importants, dont quelques-uns qu'il créa à Montréal, aux côtés de Léon Rothier, Jacques Gérard et autres. Il chanta à tous nos postes radiophoniques montréalais.

Il laisse sa femme, née (Maria) Verner, fille de feu le Dr Louis Verner; ses enfants, Simone (Mme Roland Germain), Marguerite-Marie et Germain, chanteur et étudiant à l'école du service social de l'Université de Montréal; son genre, Roland Germain, chef du secrétariat diocésain de l'Action catholique de Montréal; sa mère de 86 ans, Mme Germain Lefebvre; ses sœurs, Mmes Henri Perron (Alphonine), P.-E. Légaré (Victorine), Georges Beaulieu (Hermine); ses frères, Joseph, Charles-Henri, Gustave et Georges; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mgr J. A. Verner, P.D., curé du Très-St-Rédempteur, Mmes J. Arthur Lefebvre, Ludovic Verner, Joseph Lefebvre, Charles Lefebvre et Georges Lefebvre, MM. Henri Perron et Georges Beaulieu et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 16, à 9 h., à l'église St-Jean-Baptiste. La dépouille est exposée aux salons Georges Godin, 528 Rachel est. Le Devoir prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

Poste d'abattage à Saint-Anselme

Québec, 13 (D.N.C.) — Le poste d'abattage de St-Anselme, dont la Coopérative avicole régionale d'Etchemin terminera bientôt la construction, commencera à opérer en juin pour le bénéfice des aviculteurs des comtés de Dorchester, Lévis, Bellechasse et Lotbinière. Cette nouvelle a été communiquée par le gérant, M. L. Bélanger, aux 316 membres de la coopérative réunis jeudi après-midi, à St-Anselme, sous la présidence de M. Achille Morin. Il s'agissait de la première assemblée générale annuelle de la société, fondée il y a un an.

L'abattoir, érigé près de la gare de St-Anselme, aura une capacité de 3,000 volailles par jour et coûtera 892,000. Les coopérateurs recevront un ocriol de 848,000 environ, payé en parties égales par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Le provincial a déjà versé un acompte de 820,000. Les cultivateurs ont souscrit 827,000 et la caisse populaire de St-Anselme a prêté 834,000. Ces chiffres sont extraits du bilan soumis aux membres par M. J.-M. Vachon, agronome-vérificateur.

A l'issue de l'assemblée, quelques allocutions ont été prononcées, notamment par M. le chanoine P. Grondin, MM. C.-E. Benoit, chef de la division de l'aviculture, E.-K. Laflamme, représentant du ministère fédéral de l'Agriculture, E. Brisebois, agronome régional, M. Lemieux, agronome de St-Romuald, et M. Fabbé Dumas, curé de St-Anselme, qui a tiré les conclusions de l'assemblée.

Les membres de la coopérative ont élu leurs directeurs pour la prochaine année. Ce sont: MM. A. Morin, Jos. Ménard, W. Drouin et F. Dion, pour le comté de Dorchester; Joseph Laliberté, pour Lévis; Félix Catellier, pour Bellechasse, et Jos. Laflamme, pour Lotbinière.

Difficultés et finesse de langage

par Armand BOTTEQUIN, docteur en Philosophie romane, prof. de langue et de littérature françaises.

"Excellent travail fondé sur les derniers résultats de la linguistique et de la philologie."

"Le meilleur guide de l'Usage".

Préface de Ch. BRUNEAU, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris

Au comptoir : \$2.75

Par la poste : \$2.85

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Des cours de scaphandrier

Québec, 13. (D.N.C.) — Le Service de l'aide à la jeunesse annonce, pour le 3 juin prochain, l'ouverture d'un cours tout à fait nouveau, un cours de scaphandrier pour les vétérans, ce cours est organisé par ce département en vertu d'un plan national de formation professionnelle à la suite d'ententes fédérales-provinciales.

Il s'agit d'un cours de métier complètement inédit et le programme d'études, dont la préparation a été confiée aux personnes les mieux qualifiées sera présenté de façon pratique et originale de manière à permettre aux élèves d'acquiescer beaucoup d'expérience dans ce genre de travail, même pendant la durée des études. Un certificat de compléance sera aussi remis à ceux qui subiront les examens avec succès à la fin de leur formation.

Il y a lieu de noter que ce cours est le premier du genre à être institué dans la province de Québec et que tous les anciens combattants des régions militaires de Québec et de Montréal peuvent s'y inscrire. Les inscriptions sont enregistrées, comme à l'habitude, par le ministère des Affaires des Anciens combattants, 15 boulevard des Capucins, à Québec, ou 379 de la Commune, Montréal, et tous les intéressés sont priés de communiquer avec ce bureau dans le plus court délai possible.

Réunion de la Saint-Jean-Baptiste

CE SOIR: Section St-Paul, à 8 h. 15, à la salle du foyer. F.-X. Garneau, à 8 h. 15, à la salle de l'école Jean-Talon, Villeray angle Chateaubriand. St-Charles, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, 2115 rue Centre. L'invité d'honneur sera M. Joseph Beaudoin, instituteur.

MARDI: A 8 h. 15, à la salle paroissiale, réunion de la section St-Paul de la Croix.

Elections au Barreau du Saguenay

Chicoutimi, 13 (D.N.C.) — Résultats des élections du Barreau du Saguenay, tenues au Palais de Justice de Chicoutimi, le 11 mai: bâtonnier, J. Alfred Dion, député fédéral du Lac-St-Jean; syndic, Henri Dauveuil, de La Malbaie; examinateur, Roland Fradette, de Chicoutimi; conseillers, Ant. Talbot, J. Victorien Tremblay, de St-Joseph d'Alma, Paul-Emile Fortin, de Jonquière, Edouard Gaudreault, de La Malbaie; vérificateurs, Jean Pelletier, de Chicoutimi, Roland Bergeron, de Roberval.

Faits divers

Marcel-Jean Brunet a été capturé samedi soir

Un autre cauchemar pour la police : l'affaire des bombes — Plusieurs accidents en fin de semaine — L'affaire d'espionnage

Samedi soir, vers 8 heures, à l'intersection de la rue Mont-Royal et du boulevard St-Laurent, le sergent-détective Joseph Bédard, de la police municipale, a mis fin au règne de la terreur des deux bandits, en capturant, sans tirer un seul coup de feu, le deuxième fuyard, Marcel-Jean Brunet, qui devait opérer seul depuis vendredi après-midi, son compagnon gisant sur un lit d'hôpital après avoir été abattu par le sergent-détective Gérard Lawton, dans une ruelle du nord de la ville.

Le détective Bédard s'en retourna chez lui en automobile lorsqu'il aperçut, marchant sur le trottoir, rue Mont-Royal, un individu portant des verres fumés. Étudiant son attentivement ce type qui semblait louche, le policier constata qu'il avait la main dans sa poche. Il se pencha et le saisit par le bras. Le deuxième bandit tant recherché. Allant stationner son automobile quelques pieds plus loin, M. Bédard a suivi son homme en marchant dans la rue, se trouvant ainsi protégé par les automobiles arrêtées près du trottoir. Sortant son revolver, puis passant entre deux autos, le détective est monté sur le trottoir pour surprendre le fuyard. Le fuyard qui ne se doutait de rien, lui braquant son revolver dans les reins: "Héus-toi, "Ti-Mine", lui intima le policier. Si tu fais un geste, un de nous deux va tomber et ce sera pas moi". Brunet hésita mais se sentant bien couvert, il leva les bras à la hauteur des épaules. En un clin d'œil, le détective Bédard lui passe les menottes aux poignets et le soulève d'un revolver de calibre .32 spécial.

La scène s'est déroulée en quelques instants qui ont cependant suffi à permettre le rassemblement de nombreux curieux car le boulevard St-Laurent et la rue Mont-Royal sont très achalandés à cette heure. Le détective Bédard a ensuite hélé un taxi pour descendre Brunet au quartier général de la police municipale où il a été incarcéré sous bonne garde.

Cette brillante capture met fin à une chasse à l'homme des plus mouvementées. Depuis le moment où il fut la bijouterie Roy, rue St-Hubert, les deux bandits ont livré cinq duels avec les corps de police provinciale et municipale. Lors de ces duels ont blessé deux personnes dans un autobus; dimanche dernier ils blessaient légèrement deux policiers et vendredi après-midi, lors de la capture de Lévesque, le sergent-détective Gérard Lawton a failli être atteint sérieusement lorsqu'une balle tirée par Lévesque ricocha sur son veston d'acier.

Comparution

Brunet devrait comparaître incessamment en correctionnelle. Une rumeur voulait hier soir qu'il comparaisse aujourd'hui sous une accusation de port d'arme illégale. Mais il ne s'agit là que d'une simple procédure en attendant que la preuve soit complétée contre lui. Selon certains renseignements, Brunet aurait déclaré que pour sa part il n'aurait jamais tiré sur qui que ce soit. C'est lui qui conduisait l'automobile, tandis que Lévesque serait réservé le travail d'éloigner les policiers.

A l'hôpital

D'après les renseignements obtenus à l'hôpital St-Luc, où Louis-Arthur Lévesque a été hospitalisé après sa capture, vendredi après-midi, ce jeune bandit de 23 ans aurait autant de chances de survivre que de mourir. Son état est très grave et les autorités ont déclaré qu'il était trop faible pour subir une intervention chirurgicale. Lévesque est conscient mais il ne parle pas et demeure toujours les yeux clos. On croit que l'enveloppe du poumon a été perforée par la balle du détective Lawton.

Félicitations

L'inspecteur Alphonse Gantin, directeur de la Sûreté, le capitaine-détective Wilfrid Bourdon qui a la direction de la brigade dont fait partie le sergent-détective Bédard, héros de la capture de Brunet, et le capitaine-détective Georges Allain, directeur de la brigade préposée aux homicides, ont présenté hier leurs félicitations au détective Bédard qui n'en est pas à sa première capture du genre.

Une quatrième bombe

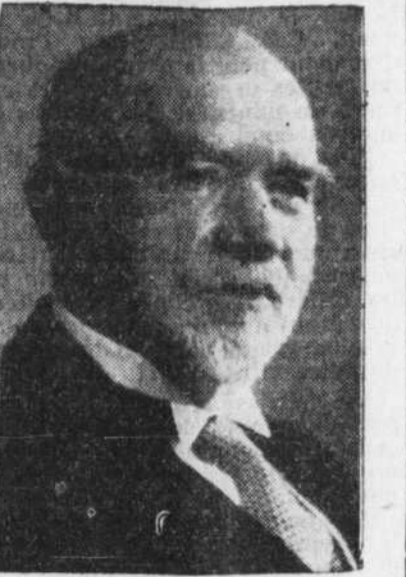
Des présumés grévistes ont lancé une quatrième bombe vers 11 h. 50 samedi soir. Cette fois, l'engin de la mort a été lancé sur le toit du garage de la Canada Malting Company, 5022, rue St-Ambroise, près de la rue St-Reni, à St-Henri, où plusieurs camions de la compagnie étaient remisés.

La bombe a fait explosion avec grand fracas, perçant le toit de part

M. le Commandeur Euclide Théorêt

Mgr Langlois lui remet, au nom de Sa Sainteté, les insignes de son ordre

M. le Commandeur Euclide Théorêt. C'est à l'occasion de son jubilé d'or de patron que Rome a voulu honorer M. Théorêt. Chose remarquable, il n'y a jamais eu dans l'industrie où il tenait un rôle si considérable un conflit quelconque. M. le Commandeur Théorêt a élevé une famille de quinze enfants, dont un prêtre et une religieuse. Son dévouement aux œuvres de missions et d'assistance est presque légendaire dans la région.



M. le Commandeur Euclide Théorêt



Major GUY BEAUDET, M.E.I.C., qui vient d'être nommé gerant pour Montréal de "Société Centrale d'Hypothèques et de Logements".

politique. Lorsque le général Marshall a été envoyé dans ce pays en décembre dernier, M. Truman a annoncé qu'il était prêt à aider la Chine dans la mesure où le pays serait dans l'ordre.

On espère encore en Iran

Téhéran, 13. (A.P.) — Des représentants du gouvernement iranien ont aujourd'hui exprimé leur foi que le mauvais temps puisse avoir retardé ou fait avorter la guerre civile en Iran. La radio de Tabriz avait précédemment annoncé que le peuple de la province d'Azerbaïjan était "prêt à se battre". M. Jafar Pishavari, premier ministre de la province autonome, s'est rendu à l'aéroport de Téhéran samedi afin de retourner à Tabriz. Cependant son départ a été retardé par le mauvais temps. Un membre du gouvernement a rapporté que plus tard Pishavari a demandé à Quevan de réouvrir les négociations. La province d'Azerbaïjan a déclaré son autonomie en novembre dernier. Cette province est adjacente à la Russie.

Pouvoir absolu du général Marshall

Washington, 13. (A.P.) — Le général George G. Marshall détient un veto absolu sur le prêt de \$500,000,000 des Etats-Unis à la Chine, apprend-on. Il s'agit de l'un des plus grands pouvoirs jamais donnés par un président à un envoyé américain dans le but d'appuyer la politique des Etats-Unis dans un pays étranger.

M. King part pour Londres

Ottawa, 13. (C.P.) Le premier ministre Mackenzie King a entrepris hier la première étape de son voyage à Londres. Comme William Pitt, le fameux premier ministre anglais, M. King est chef du pays depuis 18 ans, 11 mois et trois jours. Le 7 juin, M. King aura été le premier ministre qui est demeuré en fonctions le plus longtemps dans tout l'empire britannique. Accompagné de M. Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. King a quitté Ottawa à 5 heures hier après-midi pour New-York où il doit s'embarquer à bord du "Queen Mary" pour se rendre à Londres. Le vaisseau part aujourd'hui.

L'espionnage

Plus de 100 témoins ont été convoqués pour le procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste), accusé de conspiration et de violation de la loi des secrets officiels de 1939.

Ce procès s'ouvrira lundi prochain, le 20, devant le juge Wilfrid Lazure, en Cour du banc du roi.

On s'attend même à ce que certains témoins viennent d'outre-mer. Le ministère public est représenté dans cette affaire par Me Philippe Brais, C.R., avocat spécial du ministère de la justice, et par Me Oscar Gagnon, C.R., avocat en chef de la Couronne à Montréal, qui représente le procureur général, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Me Joseph Cohen, C.R., représente l'accusé avec comme avocat-conseil, Me Valmore Bienvenue, C.R., député à la Législature pour le comté de Bellechasse.

Dans la province voisine, sept procès pour complot d'espionnage s'instruiront demain, devant la Cour suprême de l'Ontario.

Sept hommes accusés d'avoir travaillé pour le réseau d'espionnage russe devront comparaître demain, à 10 heures, de l'avant-midi, devant le juge J. C. McRuer, sous des accusations d'avoir violé la loi des secrets officiels.

Ce sera leur dernière chance de choisir un procès devant juge seul. E. W. Mazerall, ancien ingénieur du conseil national des recherches, ouvrira cette série de comparutions suivi de Gordon Lunan, présumé "chef d'une cellule d'agents". Ensuite viendront H. S. Gerson, J. S. Benning, M. S. Nightingale, Eric Adams et le chef d'escouade E. W. Poland.

Actuellement, quatre inculpés dans l'affaire d'espionnage ont déjà choisi un procès devant juge seul et deux de ces procès sont déjà terminés. Mlle Kathleen Willsher et Mme Emma Wolkon ont été condamnées à la prison. Le professeur Israel Halperin et Durnford Smith subiront leur procès le 21 mai prochain devant le juge A. G. McDougall.

Chute mortelle

Québec, 13 (D.N.C.) — Un individu âgé d'environ 45 ans s'est jeté des hauteurs d'un rocher qui surplonge les chutes Montmorency, samedi après-midi, vers une heure. Deux hommes occupés à émonder les arbres dans le parc du Kent House l'ont vu disparaître dans le précipice.

L'un d'eux, monté dans un arbre, aperçut tout à coup un homme qui se tenait debout sur le rocher à un endroit dangereux. Il avertit son compagnon qui courut avec lui pour empêcher l'individu de sauter, mais celui-ci, voyant les hommes approcher, sauta dans le vide, d'une hauteur de 274 pieds.

Les deux ouvriers, qui avaient été les seuls témoins de cette tragédie, coururent avertir M. François Vézina, constable préposé à la surveillance du parc du Kent House, qui communique immédiatement avec la sûreté provinciale de Québec.

Proposition rejetée par les marins

L'Union des Marins Canadiens a rejeté la proposition des armateurs de mettre en vigueur "une forme modifiée et déformée de la semaine de 56 heures en 1947". L'Union demande une soumission conjointe au Conseil national du Travail pour abolir immédiatement la semaine de 84 heures, a déclaré hier soir M. Harry Davis, président suppléant du CSU.

Une demande sera faite de toute façon par l'Union au Conseil national pour une semaine de travail plus courte, sur les navires des lacs et des côtes, même si les compagnies refusent l'action conjointe.

Cependant l'Union insiste pour que les opérateurs accordent toute leur considération à la demande de faire une soumission conjointe, afin que les demandes modestes des marins soient réglées à la satisfaction des deux parties, dans l'intérêt de l'industrie et du public en général", a dit M. Davis.

Plus tôt, la semaine dernière, le Conseil national approuvait une requête conjointe de la Compagnie McColl Frontenac et du CSU pour la journée de huit heures, et une autre soumission présentée par l'Imperial Oil Co. La demande s'applique à tous les pétroliers des lacs des deux compagnies.

La proposition de l'Association Maritime du Dominion fut présentée à l'Union comme "les recommandations qu'un sous-comité de cette organisation soumet à l'approbation des compagnies affiliées".

Nouveau terminus à Sainte-Agathe

Ste-Agathe, 13. — La Compagnie de Transport Provincial annonce l'ouverture d'un nouveau terminus pour ses autobus à Ste-Agathe aujourd'hui. Ce terminus pourra héberger de 15 à 20 voitures ensemble et les autobus faisant la navette entre le Lac Tremblant, St-Donat, Ste-Agathe ainsi que quatre endroits des Laurentides y arrêteront. Les voitures de la compagnie Carier et Frère, qui font le service de Val d'Or en Abitibi, arrêteront aussi à ce terminus qui est situé dans le nouvel édifice de Mount Royal Dairies Limited. Il y a des salles d'attente et de repos pour les voyageurs ainsi qu'un comptoir de rafraichissements.

Assemblée du bloc populaire

Le Bloc populaire canadien tiendra une assemblée publique dans le comté de Laurier, lundi prochain, le 20 mai. Cette assemblée aura lieu en la salle Notre-Dame du Rosaire, angle des rues Boyer et Villaray, à 8 h. 30 du soir. Les noms des orateurs à cette assemblée seront annoncés d'ici quelques jours.

Plateau 5151 OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

SCOUTS DUPUIS LE CAMP DES SCOUTS SOYEZ PRETS. List of items: Paillasse .2.25, Bâtons .50, Lassos .35, Bas scout .79 et .98, Discaliers .19, .85, 2.95, Porte-monnaie .85, Fumons patrouille .1.15, Gamelles .78, Hachettes .1.29, Lanternes de poche .49 à 2.75. Sacs Scout genre tourisme. Dupuis Frères.

À CEUX QUI ONT BESOIN D'ARGENT... pour fins personnelles. MA BANQUE B de M. BANQUE DE MONTRÉAL au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817.

Adoptés Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

(BERNIER & SES FILS) RANCHED MONTAGNE BE 2551-2